

L'INAUGURATION EST PRÉVUE POUR LE 1ER NOVEMBRE

Le Président en visite d'inspection à la Grande mosquée d'Alger

P4

DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX EN LIGNE

Les précisions du CNRC

P2

INTERNET

Fortes perturbations sur tous les réseaux P2



ANNIVERSAIRE DES ÉVÉNEMENTS DU 20 AOÛT 1955

Teboune invite "à tourner la page des divergences et divisions"

P3



LIBYE

Un cessez-le-feu immédiat annoncé par le GNA et le Parlement de l'Est

Le Gouvernement d'Union nationale libyenne (GNA) et le Parlement de l'Est ont annoncé séparément, hier, un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt de tous les combats sur tout le territoire libyen. Le président du Conseil présidentiel du GNA, Fayeze el Sarraj a indiqué hier dans un communiqué avoir donné ces instructions partant de sa "responsabilité politique et nationale" ainsi que "des exigences de la conjoncture actuelle que traverse le pays et la région, et de la crise sanitaire induite par la Covid-19".

P15

ACCÈS À LA PUBLICITÉ ÉTATIQUE

Réunion lundi pour discuter des aspects juridiques

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a annoncé mercredi à Alger, la tenue lundi prochain d'une réunion pour discuter des aspects juridiques devant définir les modalités d'accès à la publicité étatique et convenir d'un cadre de contractualisation dans le respect du droit. "Dans le respect de l'autonomie des entreprises et des décisions du Conseil d'administration de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), il a été convenu de mettre en place, la semaine prochaine, un encadrement juridique du cadre de contractualisation de l'ANEP", a déclaré M. Belhimer à la presse en marge d'une conférence nationale sur le plan de relance économique et sociale.

P2

Régions

TIZI-OUZOU

Une stèle à l'effigie du Colonel Ali Mellah à Mkira

P8

SAÏDA

Le complexe sportif rebaptisé au nom du défunt moudjahid Saïd Amara

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

409 nouveaux cas confirmés, 306 guérisons et 7 décès

P3

MARCHÉ PÉTROLIER MONDIAL

Reprise et perspectives

P5

MOSTAGANEM

49 candidats à l'immigration clandestine appréhendés en mer

P24

Sport

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

Athlètes appelés à respecter le protocole sanitaire

P13



Brèves

DÉPÔT DES
COMPTE
SOCIAUX EN
LIGNE

Les précisions du CNRC

Le Centre national du registre du commerce « CNRC » informe les responsables des sociétés commerciales dotées de la personnalité morale (SPA, EURL, SARL, SNC, SCS, ou par action), de la possibilité de procéder au dépôt légal annuel de leurs comptes sociaux en ligne grâce à l'application électronique disponible sur le portail Sidjilcom <https://sidjilcom.cnrc.dz>. Selon un communiqué du CNRC, les sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur notamment, l'inscription au fichier national des fraudeurs. « Le CNRC compte énormément sur la compréhension et la collaboration de tous les opérateurs économiques pour effectuer les dépôts des comptes sociaux dans la limite des délais fixés par la législation en vigueur à savoir, le 30 Septembre 2020 », indique-t-on. Le Centre national du Registre du commerce affirme que ses services demeurent entièrement à la disposition des opérateurs économiques pour tous compléments d'informations.

R.N

INTERNET

Fortes perturbations sur tous les réseaux

La connexion internet en Algérie est fortement perturbée depuis mercredi soir, et ce sur tous les réseaux (Algérie Télécom, Djazzy, Ooredoo et Mobilis). En effet, l'accès à Internet en Algérie est devenu difficile, avec une connexion très lente et l'accès aux réseaux sociaux et à plusieurs sites internet est fortement perturbé. En dépit de cette forte perturbation, l'opérateur public Algérie Télécom n'a publié aucun communiqué expliquant à ses clients la raison de la perturbation d'Internet depuis avant-hier soir. Cette énième perturbation de l'Internet suscite des interrogations, alors que l'opérateur public a annoncé cette semaine baisse des tarifs de ses abonnements ADSL. La dernière perturbation de la connexion internet en Algérie était due à des travaux de maintenance au niveau du câble sous-marin. Pour rappel, ces perturbations interviennent au moment où le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, annonce une baisse par Algérie Télécom allant jusqu'à 50% de ses tarifs internet très haut débit ADSL et fibre, et le lancement du Pack jeunes entrepreneurs à un prix "attractif". Cette coïncidence a donné libre cours aux commentaires des utilisateurs sur les réseaux sociaux.

R.N

ACCÈS À LA PUBLICITÉ ÉTATIQUE

Réunion lundi pour discuter des aspects juridiques

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a annoncé mercredi à Alger, la tenue lundi prochain d'une réunion pour discuter des aspects juridiques devant définir les modalités d'accès à la publicité étatique et convenir d'un cadre de contractualisation dans le respect du droit.



"Dans le respect de l'autonomie des entreprises et des décisions du Conseil d'administration de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), il a été convenu de mettre en place, la semaine prochaine, un encadrement juridique du cadre de contractualisation de l'ANEP", a déclaré M. Belhimer à la presse en marge d'une conférence nationale sur le plan de relance économique et sociale. Il a expliqué que l'ANEP continuera à signer "librement" des conventions avec les éditeurs et les diffuseurs, faisant observer que "désormais, l'Agence établira une sorte d'annexe à ces conventions de manière à reprendre 15 critères obligeant la corporation à se conformer aux normes de droit (droit commercial, droit civil et code de l'information notamment)". "Tous les aspects juridiques, qui doivent asseoir l'accès à la publicité, seront annoncés lundi prochain lors d'une première réunion pour convenir ensemble d'un cadre de contractualisation qui respecte le droit", a-t-il dit.

Assainir le secteur par une contractualisation basée sur des normes juridiques claires

Pour le ministre, il est temps de mettre fin aux anciennes pratiques en arrêtant "d'activer dans le non-droit, l'informel de la presse et les prête-noms", soulignant l'impératif d'"assainir le secteur par une contractualisation basée sur des normes juridiques claires". "Aucune convention ne sera signée avec des parties qui ne respectent pas et ne se conforment pas au droit", a-t-il insisté, ajoutant que "les contrats que nous passons vont dorénavant se conformer à la loi, l'objectif étant l'équité et la transparence tout en laissant le marché de la presse ouvert aux nouveaux venus". M. Belhimer a cité ainsi 15 critères à respecter pour accéder à la publicité étatique afin d'éviter le "trabandisme", l'illégalité, les intrus et les prête-noms. "Ces critères sont des conditionnalités nouvelles qui s'appuient sur les éléments de droit, en l'occurrence le Code de commerce, le Code civil et les lois qui régissent la presse", a-t-il détaillé, soulignant que "ces

bases juridiques vont encadrer dorénavant le cadre conventionnel qui permet aux éditeurs, quel que soit le média, d'accéder à la publicité de l'Etat". S'exprimant sur la presse électronique, il a rappelé que la reconnaissance officielle de ce créneau a fait l'objet d'un décret exécutif qui "a été soumis au Secrétariat général du gouvernement", avant de le soumettre, après enrichissement, au Premier ministre, a-t-il ajouté. Evoquant la situation des agences de communication, il a estimé qu'elles sont "marginalisées", alors qu'elles jouent un "rôle important" dans une économie moderne", où de grandes entreprises externalisent leurs activités de communication en ayant recours à la sous-traitance pour la promotion d'un produit. Cette activité, "négligée" en Algérie, sera relancée dès le retour à la normale, soit après la pandémie du coronavirus qui affecte depuis des mois le pays, a-t-il déclaré. M. Belhimer a, en outre, invité les professionnels de la presse, chacun dans sa spécialité, à contribuer à la réflexion engagée à travers les différents chantiers qui concernent le secteur. Par ail-

leurs, le ministre a souligné la nécessité d'"un rapatriement technologique et juridique des chaînes de télévision privées offshore, qui échappent au droit algérien", appelant à revenir à des "bases stables qui reposent sur la norme juridique pour encadrer légalement leur activité". A une question sur l'accréditation des correspondants de la presse étrangère en Algérie, il a indiqué que "la presse étrangère a repris sa place de droit dans le champ médiatique national depuis un certain temps", soulignant que "l'Algérie est un pays ouvert mais dans le respect de sa législation, de son ordre public, sa stabilité, sa souveraineté et les valeurs du peuple algérien". Sur un autre registre, M. Belhimer a fait savoir que son département va travailler dans le cadre de la loi de 2012 (qui encadre la presse) pour mettre en place un Conseil national de la presse "qui veillera à distribuer la carte de presse, mettre en œuvre la Médiamétrie (mesure d'audience) et extraire le contenu de presse à la justice, en mettant en avant des normes d'arbitrage".

APS

DISPOSITIF ANSEJ

Revoir la catégorie d'âge et le plafond de financement

Les travaux de l'Atelier sur les micro-entreprises et les start-up, organisé dans le cadre de la Conférence nationale sur le Plan de relance pour une économie nouvelle, ont conclu de la nécessité de revoir la catégorie d'âge et de relever le plafond de financement du dispositif ANSEJ, conformément aux exigences du marché et aux opportunités disponibles. Supervisés par le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine Oualid qui a présenté, mercredi soir, le rapport final, cet atelier a conclu également à la nécessité d'élaborer une liste d'idées de projets générateur de richesses et réalisables à court-terme afin d'orienter les entrepreneurs vers eux. Les participants, en outre, appelé à l'encouragement de

la création, dans les zones d'ombre, d'entreprises de services en vue de répondre aux différents besoins, notamment des entreprises gérées par des citoyens de ces zones à même de réaliser le développement et de créer des emplois, et ce, en coordination avec les Collectivités locales. Ils ont préconisé, dans le même sens, l'encouragement de la création de micro-zones d'activités, particulièrement dans les Hauts-Plateaux et le Grand Sud, pour héberger des secteurs créateurs de richesses et satisfaire les besoins du marché local, tels l'agriculture saharienne, l'industrie de transformation, l'artisanat et les services. Les experts ont également proposé la mise en place d'une plate-forme numérique unifiée, englobant toutes les données relatives aux micro-entreprises, permettant de consulter

les informations juridiques et administratives et d'avoir accès aux services de toutes les micro-entreprises. L'encouragement de la création de cabinets Conseil dans le secteur privé a en outre été recommandée pour offrir des prestations d'accompagnement aux entreprises nouvellement créées, ou aux porteurs de projets dans tous les domaines, y compris administratifs et juridiques. L'atelier a également conclu de la nécessité de diversifier les sources de financement, d'assurer un accompagnement orienté selon les besoins du marché et adapté aux données réelles, d'organiser des foires locales et internationales dédiées à la vulgarisation des micro-entreprises algériennes, la commercialisation des produits et services qu'elles offrent.

R.N

ANNIVERSAIRE DES ÉVÉNEMENTS DU 20 AOÛT 1955

Teboune invite « à tourner la page des divergences et divisions »

Dans un message adressé à la Nation, à l'occasion du double anniversaire de l'offensive du Nord constantinois et la tenue du Congrès de la Soummam, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a invité les Algériens « à tourner la page des divergences et divisions ».



À l'occasion de la commémoration de ce double anniversaire, si cher à nos cœurs, je vous invite, chères concitoyennes, chers concitoyens, à tourner la page des divergences et divisions pour une pleine adhésion à la bataille du changement radical que nous avons engagée aux plans politique et socio-économique. Cette même adhésion qui avait permis à nos aïeux de remporter la bataille de la libération en dépassant les calculs étriqués et les considérations personnelles pour se mobiliser autour d'un seul objectif, celui la renaissance de notre chère Algérie et son rayonnement régional», a écrit le Président. Pour lui, il s'agit d'une « conjoncture qui nous interpelle aussi à resserrer notre front interne, à mobiliser nos énergies créatrices et à libérer les idées et les initiatives pour concrétiser le projet du changement radical global, celui de l'édification d'une Algérie

forte de ses institutions démocratiques, où la compétence et l'intérêt de la nation sont les seuls critères à faire valoir. » C'est donc l'appel à un retour à l'histoire, ce réservoir de patriotisme chéri par tous les Algériens. « Ces haltes de commémoration des épopées héroïques des hommes et femmes qui ont façonné l'Histoire sont également des moments de méditation et de questionnement, pour tout patriote sincère, sur ce qui a été offert à cette patrie en contrepartie de ce qu'elle a donné, a encore martelé Abdelmadjid Tebboune. Les événements héroïques qui ont marqué l'histoire de la révolution algérienne servent à maintenir la mémoire éveillée : la mémoire des générations montantes. Ces événements contribuent, en outre, à façonner nos prises de position vis-à-vis des peuples encore assujettis aujourd'hui sous la domination, tels les peuples palestinien et sahraoui. L'Algérie reste à jamais

le pays le mieux placé pour reconnaître le droit des peuples opprimés à disposer d'eux-mêmes. » Cet anniversaire nous permet de réitérer le soutien de l'Algérie, qui a tant souffert des affres de la colonisation, aux peuples en lutte pour leur droit à l'indépendance, et en premier lieu aux frères Palestiniens et Sahraouis. » Enfin, le Président s'est engagé à poursuivre le travail de mémoire : « Après le rapatriement des ossements des 24 chefs de la Résistance populaire et de leurs compagnons, conservés dans les sous-sols du Musée de l'Homme à Paris, je tiens à réitérer mon engagement à poursuivre cette entreprise jusqu'à ce que les ossements de tous nos Chouhada, exilés et déportés, soient honorablement inhumés dans leur pays. Fidèles au serment nous demeurerons tant qu'Allah nous prête vie », a-t-il conclu.

Synthèse : Abir Najri

Brèves

MDN

Tebboune met fin aux fonctions de plusieurs généraux

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ministre de la Défense nationale, a mis fin aux fonctions de plusieurs généraux et responsables militaires. Les décisions sont décrétées et publiées dans le dernier numéro du Journal officiel. Ainsi, il a mis fin aux fonctions du chef du département transmissions, systèmes d'information et guerre électronique, le Général-major Abdelkader Lachkhem et remplacé par le Général-major Farid Bedjghit. Le chef du département organisation et logistique de l'Etat-major de l'armée nationale populaire, le Général-major Ali Akroum a été remplacé, quant à lui, par le Général-major Houes Ziari. Aussi, le directeur des fabrications militaires au ministère de la Défense nationale, exercées par le Général-major Rachid Chouaki a été remplacé par le Général-major Salim Grid. Toutefois, il a été procédé à la mise fin aux fonctions du commandant de l'académie militaire de Cherchell, exercées par le Général-major Salim Grid. Le Général Smail Seddiki, est nommé directeur central du matériel au ministère de la Défense nationale en remplacement du Général-major Mohammed Teboudelette. Par ailleurs, le Général-major Mahmoud Laraba est nommé commandant des forces aériennes.

R.N

JUSTICE

Deux agents d'Algérie Télécom placés en détention

La police judiciaire de la wilaya d'Oum El Bouaghi a procédé à l'arrestation de deux agents d'Algérie Télécom, accusés de vol et de détournement de biens publics. L'affaire concerne une enquête des éléments de la brigade économique de la police judiciaire de la wilaya d'Oum El Bouaghi qui ont procédé à l'arrestation de deux agents d'Algérie Télécom accusés du détournement de pas moins de « 487 cartes de recharge 4G ADSL de l'agence commerciale du chef-lieu de la wilaya ». L'enquête de la police a permis l'inculpation du premier suspect, un agent de sécurité travaillant dans l'agence en question, puis de mettre la main sur le deuxième agent complice, issu du même établissement et de récupérer 444 cartes de recharges. Les deux inculpés, âgés de 43 et de 53 ans, ont été condamnés pour abus de confiance, vol et détournement de biens publics.

MASCARA

Le journaliste Ali Djamel Tobal libéré

Le journaliste Ali Djamel Tobal a été libéré mardi dernier, après 61 jours de détention à la prison de Mohammadia. Suite à une condamnation à 15 mois de prison ferme par la Cour d'appel de Mascara, le journaliste Ali Djamel Tobal, correspondant du quotidien Ennahar et collaborant avec d'autres titres de presse, a été libéré, après avoir passé 61 jours en détention à la prison de Mohammadia. Le journaliste a été poursuivi pour avoir diffusé et commenté, sur les réseaux sociaux, une vidéo montrant des éléments de la Sécurité nationale et des manifestants du Hirak. Condamné à 2 ans de prison ferme, la Cour de Mascara a réduit sa peine, en appel, à 15 mois de prison ferme lors de la séance qui s'est tenue le 14 juillet dernier, précise la même source.

« Je tiens, en premier lieu, à remercier du fond du cœur tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont soutenu dans cette dure épreuve. Il y a lieu de citer ma famille, les avocats qui se sont constitués pour ma défense, mes amis et surtout mes confrères de la presse qui m'ont permis de garder le moral. De ma cellule, je suivais les événements à travers la télévision et la presse. A aucun moment, je n'ai perdu confiance notamment après la libération dans le cadre des gestes d'apaisement des membres du Hirak qui étaient emprisonnés dans les différents centres pénitentiaires... », a-t-il déclaré après sa libération.

R.N

CORONAVIRUS ALGÉRIE

409 nouveaux cas confirmés, 306 guérisons et 7 décès

Quatre cent neuf (409) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 306 guérisons et 7 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 40 258 dont 411 nouveaux cas, soit 0,9 cas pour 100 000 habitants, et celui des décès à 1 411 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 28 281, a précisé Dr Fourar. En outre, 17 wilayas ont recensé, durant

les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, 14 autres ont enregistré plus de 10 cas, tandis que 17 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 41 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir le Dr Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Le professeur Mahaoui, membre du Comité scientifique national de suivi de la pan-

démie, a signalé « une catastrophe qui passe sur les plages autorisées moyennant des mesures barrières ». Le Pr Mahaoui appelle les Algériens « à prendre au moins les mesures de sécurité préconisées pour se protéger et se protéger les uns les autres ». Il met en garde surtout « de ne pas faire marche arrière et mettre à genou le pays au plan économique et social. » « Il faut surtout ne pas revenir sur les mesures de confinement », alerte-t-il appelant à « plus de vigilance et une prise de conscience », afin d'éviter le pire.

AIN NAADJA (ALGER)

Tebboune inaugure le Cercle du site ANP

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a inauguré, jeudi à Ain Naadja (Alger), le Cercle du site de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la première Région militaire (1ère RM) à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid. A l'entrée du site, le Président Tebboune a été accueilli par le général de corps d'Armée, chef d'Etat-major de l'ANP, Said Chanegriha, accompagné du général d'Armée, Ali Ben Ali, Commandant de la Garde républicaine, du Secrétaire général du ministère de la Dé-

fense nationale, des Commandants des forces armées, du Commandant de la 1ère Région militaire, de chefs de départements et de directeurs centraux. Classé trois étoiles, ce Cercle, dont la superficie totale est de 5 hectares, abrite notamment un hôtel de 80 chambres et 5 ailes, deux messes, une salle de conférences, deux salles polyvalentes (500 et 800 places), trois stades, des espaces récréatifs et un théâtre, a fait savoir le Général major Dahmani. Précisant que ce bâtiment est implanté au milieu d'un ensemble de structures, notamment le Commandement des Forces terrestres, l'Hôpital

central de l'Armée et un ensemble de cités militaires de quelque 1200 logements, il a rappelé que ce projet s'inscrit dans le cadre d'autres projets réalisés par le MDN dans les différentes Régions militaires et grands axes de déplacements des militaires et cadres de l'Etat. A cette occasion, le président de la République a déclaré que ce Cercle ainsi que les autres étaient "le minimum à offrir aux officiers et sous-officiers de l'Armée nationale populaire (ANP)", après tous leurs efforts dans la protection des frontières et la défense de l'intégrité du pays.

R.N

L'INAUGURATION EST PRÉVUE POUR LE 1^{ER} NOVEMBRE

Le Président en visite d'inspection à la Grande mosquée d'Alger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné, jeudi lors de sa visite de travail et d'inspection à la Grande mosquée, la nécessité de créer une instance scientifique "de haut rang et une grande société" pour gérer cette infrastructure dont l'inauguration est prévue pour le 1^{er} novembre.



Lors de sa visite d'inspection des structures de la mosquée, coïncidant avec la célébration du Nouvel an de l'hégire et de la Journée nationale du moudjahid, le Président Tebboune a indiqué que "l'inauguration de la Grande mosquée interviendra le 1^{er} Novembre, ce qui sera de bon augure, étant donné que nous sommes des Novembristes", a-t-il précisé. Le président de la République a instruit, en outre, le ministre des Affaires religieuses à l'effet de procéder à la mise en place d'une instance scientifique de cet édifice, appelant à "faire appel aux grands instituts de par le monde, pour peu que le référent religieux national puisse de la modération et du juste milieu soit respecté, mais aussi aux contributions internationales du monde musulman, à l'exclusion de ce qui s'oppose à nos orientations", a-t-il insisté. Le Président Tebboune a également donné des orientations quant à la nécessité de coordonner avec le Premier ministre à l'effet d'établir un contrat avec une "grande" société pour les besoins de la maintenance et de l'entretien de toutes les structures, ajoutant qu'"entretenir la 3^e plus grande mosquée au monde après celles des deux Lieux Saints requiert une société qui soit à la hauteur de la société qui gère l'un des deux lieux saints". La mission de cette société, qui devra être en mesure de prendre en charge 30 hectares, les structures comprises, portera sur "la sécurité, l'entretien et l'enseignement", tout en lui accordant la possibilité de "sous-traiter avec des start-ups" pour effectuer d'autres tâches, a-t-il expliqué. Concernant la personnalité nationale qui présidera cet édifice religieux, le Président Tebboune a préconisé qu'elle soit une personnalité "jouissant de compétences religieuses et scientifiques", car, a-t-il ajouté, "il s'agit d'un grand complexe qui abrite une mosquée, un institut, une bibliothèque et un service d'exploitation et de rénovation des manuscrits et qui suscitera certainement un grand engouement". Dans

ce cadre, le président de la République a donné une instruction pour que cet édifice scientifique assure "une formation en post-graduation pour les universités algériennes et africaines et une formation de haut niveau pour les imams". Après avoir visionné un diaporama sur les différentes étapes de réalisation de cet édifice au pavillon de l'Imam, M. Tebboune a inspecté le système parasismique adopté pour la réalisation dudit projet. Il a visité également la salle de prière où il a accompli la prière de salutations de la mosquée (Tahiyat El Massdjid), en mettant en avant l'importance "de préserver cette salle, réalisée par de la matière première locale et décorée par des Algériens". Lors de sa visite le président de la République a inspecté le minaret et ses structures annexes, le Centre culturel, la bibliothèque et la Maison du Coran (Dar El Quran). Le Président Tebboune a été accueilli, à son arrivée à la Grande Mosquée, par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, le Conseiller à la présidence de la République, Abdelhafidh Allahoum, le ministre Conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaid Mohand Oussaïd et le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem. Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehdi, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, ainsi que le wali d'Alger, Youcef Cherfa, étaient également parmi les personnalités présentes.

Plus grande mosquée d'Afrique et troisième plus grande au monde

Déployée sur une superficie de 30 hectares, cet édifice religieux, scientifique et touristique, dispose de 12 bâtiments complémentaires

bâties sur 400 M2. Érigée au cœur de la capitale sur le territoire de la commune de Mohammadia, la Grande mosquée d'Alger compte une salle de prière de 20 000 m2 pouvant accueillir jusqu'à 120 000 fidèles. Le toit de la salle de prière, qui s'élève à une hauteur de 45 mètres, supporte, quant à lui, une immense coupole dorée d'un diamètre de 50 mètres culminant à une hauteur de 70 mètres. Cette salle se démarque par des colonnes octogonales décorées de marbre et par un grand mihrab (utilisé par l'imam pour diriger les prières) et par les 6 (six) kilomètres d'écritures calligraphiques, dont certaines ont été gravées sur du marbre et de la pierre avec un système de laser, décorant la salle de prière ainsi que les différents autres espaces du monument. La mosquée est la plus grande d'Afrique et la troisième plus grande au monde après Masjid Al-Haram de la Mecque et Masjid Al-Nabawi de Médine et constitue un vrai chef-d'œuvre architectural et religieux multifonctionnel ces bâtiments alliant modernité et authenticité. La Grande mosquée d'Alger est dotée d'un système parasismique installé en bas de l'édifice pour absorber jusqu'à 70% de la puissance des secousses.

Le plus haut minaret du monde

Quant au minaret, le plus haut au monde, long de plus de 265 mètres, il comporte 43 étages desservis par des ascenseurs panoramiques permettant d'observer la baie d'Alger et ses environs. Chaque étage est doté d'un espace fonctionnel dont une aire d'entrée spacieuse, avec un grand foyer, prévu au pied du minaret, un musée et un centre de recherche pour l'art et l'histoire islamiques. A proximité du mihrab (utilisé par l'imam pour diriger les prières) se trouve le minbar, une sorte d'escalier en bois de cèdre, d'une splendide sculpture. "Djamaa El Djazaïr" compte également un centre culturel de 8.000 m2 de superficie, pouvant accueillir 3.000 personnes et une maison du Coran

"Dar El Quran", d'une capacité de 300 places, dédiée aux étudiants post-gradués algériens et étrangers en sciences islamiques et sciences humaines.

Dans le domaine culturel et artistique, la Grande mosquée d'Alger est renforcée par une médiathèque, une vidéothèque, une filmothèque, deux amphithéâtres, un amphithéâtre de 500 places avec salle de projection, une salle de travail d'une capacité d'accueil de 30 à 50 personnes, des espaces de projection, des ateliers d'art et un pôle informatique.

"Djamaa El Djazaïr" abrite aussi une immense esplanade, des jardins de détente, des espaces verts comportant plus de 700 variétés d'arbres, d'arbustes et de plantes, des bassins et des plans d'eau minutieusement aménagés, sans oublier les espaces dédiés à la restauration, aux loisirs, aux commerces ainsi qu'un hôtel de haut standing construit à proximité, disposant de 300 chambres.

L'édifice comprend également une piste d'atterrissage des hélicoptères et un parking de stationnement d'une capacité de 4 000 places construit sur deux niveaux au sous-sol, d'une immense esplanade, entourée de jardins et de bassins. L'édifice comprend également un parking de stationnement d'une capacité de 4.000 à 6.000 places construit sur deux niveaux au sous-sol, des blocs administratifs et des postes de protection civile et de sûreté. A l'intérieur, la Mosquée se démarque par les 618 colonnes octogonales dressées dans la grande salle de prière et décorées de marbre avec des veinures d'un blanc éclatant et par les 6 (six) kilomètres d'écritures calligraphiques, dont certaines ont été gravées sur du marbre et de la pierre avec un système de laser, décorant la salle de prière ainsi que les différents autres espaces du monument. Le projet de la Grande mosquée d'Alger, dont les travaux ont été entamés en 2012, avait été confié à l'Entreprise chinoise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC).

MARCHÉ PÉTROLIER MONDIAL

Reprise économique et perspectives

Le ministre de l'Énergie, président de la Conférence de l'OPEP, Abdelmadjid Attar, a estimé que les perspectives du marché pétrolier mondial appellent à un "optimisme prudent et mesuré", indique un communiqué du ministère.



"D'une part, la reprise économique est réelle, la demande pétrolière redevient croissante, et les stocks pétroliers mondiaux baissent. Mais, d'autre part, la possibilité d'une seconde vague de la pandémie ne peut être exclue, avec des conséquences négatives sur l'activité économique et la demande pétrolière mondiale", a-t-il analysé. Le ministre s'exprimait alors qu'il participait à la 21e réunion du Comité ministériel mixte de suivi OPEP/non-OPEP (JMMC), tenue par visioconférence, selon le communiqué.

La réunion, précédée par une réunion du Comité technique conjoint (JTC) qui regroupe les experts des pays membres du JMMC, avait pour objectif d'examiner la situation du marché pétrolier et ses perspectives à court terme, et d'évaluer le niveau de respect des engagements de baisse de la production en juillet 2020 par les pays participants dans la Déclaration de Coopération. Le JMMC a écouté le rapport du JTC sur les perspectives du marché pétrolier.

Selon le secrétariat de l'OPEP, le PIB mondial devrait se contracter de 4 % en 2020, et la demande pétrolière mondiale devrait baisser de

9,1 millions de baril par jour (Mbj), tandis que l'offre de pétrole des pays non-OPEP baisserait de 3,03 Mbj.

Le JMMC a relevé avec "satisfaction" qu'à la faveur de la mise en œuvre de l'accord de réduction de production des pays OPEP+, les stocks pétroliers mondiaux s'inscrivent désormais dans une tendance baissière après avoir atteint un niveau sans précédent en juin, précise le communiqué. Les membres du JMMC ont également examiné le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération pour le mois de juillet 2020. Le JMMC a ainsi relevé que le taux de conformité global avait atteint 97 % en juillet. M. Attar a rappelé que l'accord historique adopté en avril dernier par l'OPEP et les pays non membres de l'OPEP a "évité un effondrement du marché pétrolier aux conséquences désastreuses pour les producteurs, pour l'industrie pétrolière et l'économie mondiale dans son ensemble". L'adoption d'un mécanisme de compensation en juin a ajouté davantage de crédibilité aux efforts entrepris. Il a insisté sur la nécessité absolue que les pays de la Déclaration de Coopération continuent

de respecter pleinement leurs engagements afin de restaurer l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier. Aussi, les pays qui n'ont pas respecté pleinement leurs engagements de baisse de la production, entre mai et juillet 2020, se sont formellement engagés à opérer des réductions supplémentaires pour compenser le surplus de production avant la fin du mois de septembre, selon la même source. Pour rappel, le JMMC se réunit sur une base périodique depuis janvier 2017 avec l'objectif de veiller à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production des pays OPEP et non-OPEP signataires de la Déclaration de Coopération. Sur la base des travaux et des recommandations du Comité technique conjoint, le JMMC est également chargé d'évaluer la situation du marché pétrolier international et de formuler des recommandations à la Conférence de l'OPEP et à la réunion ministérielle OPEP et non-OPEP. Le JMMC est composé de sept pays membres de l'OPEP (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'OPEP (Russie et Kazakhstan).

R.E

COLLECTE DE L'ÉPARGNE DES MÉNAGES

La solution est dans la création de banques publiques

La nécessité de créer une banque de logement en vue de permettre de collecter l'épargne des ménages a été recommandée par un atelier sur l'habitat, les travaux publics et l'hydraulique, organisé dans le cadre de la Conférence nationale sur le Plan de relance pour une économie nouvelle. Supervisés par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, qui a présenté mercredi soir le rapport final, les travaux de l'atelier ont conclu de la nécessité de réviser la Loi n° 11-04 relative à la promotion immobilière, en vue de permettre aux promoteurs immobiliers de contribuer, efficacement, à la réalisation des projets de logement et de diversifier les sources de financement des projets, en vue d'alléger les charges sur le budget de l'État, à travers la création et la réactivation des mécanismes indispensables, tels que les crédits et les investissements. Les participants ont également préconisé le re-

cours au mode de partenariat public-privé, comme solution pour financer et gérer les projets, avec mise en place des mécanismes nécessaires et indispensables, amélioration du climat des affaires, à travers la simplification au maximum des procédures administratives, qui donne souvent lieu à une bureaucratie qui sape toutes les initiatives. Les recommandations ont porté, en outre, sur la mise en place d'une Bourse de sous-traitance en vue d'assurer un meilleur encadrement et garantir les droits des entreprises de sous-traitance, et l'adoption d'une politique d'exportation des services vers les pays africains, notamment en matière d'études et d'expertise technique, dans un premier temps, avec amélioration du système bancaire, fiscal et douanier et leur extension aux travaux, dans un deuxième temps. La simplification des procédures d'accès au foncier pour le développement du

marché immobilier, par le biais d'une Agence nationale du foncier urbain, ainsi que le lancement de grands projets d'infrastructures de base, tels le Port centre d'El Hamdania de Cherchell, ont également été recommandées. L'atelier a également préconisé le recours aux services de l'université dans le domaine de l'ingénierie et de la recherche afin d'asseoir une véritable passerelle avec le secteur économique. Les participants ont mis en avant, dans ce sens, l'impératif de ne recourir aux services et prestations étrangères qu'à défaut de capacités nationales, tout en donnant la priorité à l'expertise nationale existant à l'étranger, en réunissant les conditions nécessaires à leur concrétisation, l'adaptation des cahiers des charges en fonction de la taille et de la nature du projet, tout en prenant compte des capacités nationales pour la réalisation et les études.

R.E

Brèves

TRANSPORT

Appel à la création de compagnies aériennes low-cost

L'impératif de renforcer la flotte nationale, de créer des compagnies aériennes low-cost et de développer les liaisons intérieures, a été souligné lors de l'atelier organisé dans le cadre de la conférence nationale sur le Plan de relance économique consacré au développement des secteurs de soutien. Les participants à cet atelier, présidé par le ministre des Transports, et dont le rapport final a été présenté mercredi soir au terme des travaux de la conférence, ont recommandé, en outre, le renforcement du développement du transport ferroviaire eu égard de ses avantages, tels que le coût réduit, la préservation de l'environnement et la réduction de la pression sur les routes.

Pour ce qui est du transport maritime, les intervenants ont insisté sur l'impératif pour la flotte nationale de jouer un rôle plus important dans le marché du commerce extérieur, appelant à la libération de cette activité et son ouverture, notamment au secteur privé national. Conférer davantage de moyens aux ports et réduire les charges supplémentaires qui ont un impact direct sur le consommateur ont également été soulignés dans les recommandations. Dans ce contexte, les participants ont plaidé pour la mise à jour l'arsenal juridique régissant les activités portuaires et douaniers. A ce propos, ils ont spécialement recommandé la révision du décret 10-288 du 14 novembre 2010 relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail qui reste sans application. Par ailleurs, les participants ont appelé à la création d'un observatoire national de transport maritime, dont la mission consistera au suivi des prestations maritimes en termes de coûts, de qualité et de respect des normes internationales, ainsi qu'en la formulation, à l'adresse des pouvoirs publics, de propositions d'éléments de stratégies de développement de ce secteur. Concernant les services logistiques, les participants ont été unanimes à relever que les coûts logistiques compromettent véritablement la capacité compétitive des produits locaux, en ce sens qu'ils représentent près de 35% du prix de la marchandise, contre 10 à 15% ailleurs et globalement 20% du PIB, alors que la moyenne mondiale est de 10%. A cet effet, les participants ont insisté sur la nécessité de consolider et de raffermir la formation dans le domaine des services logistiques, en vue d'améliorer les capacités des ressources humaines en la matière.

Les participants ont également préconisé la dématérialisation et la numérisation des procédures relatives à cette activité et d'encourager la création d'une association nationale de promotion des services logistiques. S'agissant du commerce intérieur, l'accent a été mis sur la nécessité impérieuse d'un Plan national d'orientation pour réaliser une infrastructure de base commerciale.

Pour ce faire, les participants ont proposé le développement de grands espaces de distribution, notamment les centrales d'achat, les plateformes d'échange et les grandes surfaces commerciales. De même qu'a été recommandé le développement de la vente sur internet, qui a mis à jour de gros potentiels lors de la pandémie du Coronavirus, et qui a la caractéristique de consolider la compétitivité, réduire les intermédiaires et les coûts du foncier commercial.

Pour développer le commerce de proximité, notamment dans les zones d'ombre, les participants ont recommandé de développer le commerce ambulancier et proposé l'évaluation et la révision du Plan national transport.

R.E

Brèves

VACCIN DE L'ALLEMAND CUREVAC

L'UE réserve 225 millions de doses du potentiel

La Commission européenne a annoncé jeudi avoir réservé 225 millions de doses du potentiel vaccin contre le Covid-19 de l'Allemand CureVac, quatrième accord de ce type trouvé par l'UE avec des laboratoires. Les discussions avec CureVac devraient aboutir à un contrat d'achat anticipé, a expliqué l'exécutif européen dans un communiqué. Le contrat envisagé "permettrait à tous les Etats membres de l'UE d'acheter le vaccin et également de faire des dons à des pays à revenu faible ou moyen ou de le transférer vers des pays européens", est-il souligné. L'achat initial serait de 225 millions de doses pour le compte des Etats membres de l'UE, une fois l'efficacité et l'innocuité d'un vaccin démontrées. C'est le quatrième accord trouvé dans le cadre de l'achat de vaccins par la Commission. Bruxelles a déjà réservé 300 millions de doses en préparation du laboratoire français Sanofi et 400 millions de l'Américain Johnson & Johnson. La Commission européenne a signé le 14 août un contrat d'achat anticipé avec le groupe pharmaceutique suédo-britannique AstraZeneca pour 300 millions de doses, avec une option pour 100 millions de doses supplémentaires. "La Commission européenne tient sa promesse d'assurer aux Européens et au monde un accès rapide à un vaccin sûr qui nous protège contre le coronavirus. Chaque cycle de négociations que nous concluons avec l'industrie pharmaceutique nous rapproche de la victoire contre ce virus", s'est félicitée la présidente de la Commission Ursula von der Leyen, citée dans le communiqué jeudi.

R.N

ETUDE

Pas de transmission par le lait maternel

Bonne nouvelle : il est très peu probable que le Covid-19 se transmette par le biais de l'allaitement, ou du don de lait maternel. C'est ce que conclut une courte étude américaine parue dans la revue JAMA. "En l'absence de données, certaines femmes infectées par le SRAS-CoV-2 ont choisi de ne pas allaiter du tout", expose dans un communiqué la Pr Grace Aldrovandi, pédiatre et co-investigatrice principale de l'étude. Or, l'allaitement apporte des bénéfices importants aux enfants, parmi lesquels un moindre risque d'obésité, ou encore une meilleure immunité. Pour en avoir le cœur net, les chercheurs ont examiné 64 échantillons de lait maternel provenant de 18 femmes infectées par le virus du Covid-19, le SARS-CoV-2. Ils n'ont détecté de l'ARN viral – le matériel génétique caractéristique de la présence du virus – que dans un seul échantillon. Mais les tests ultérieurs ont montré que le virus issu de cet échantillon était incapable de se multiplier, et donc inoffensif pour le nourrisson. "La détection de l'ARN viral n'équivaut pas à une infection. Il doit croître et se multiplier pour être infectieux et nous n'avons trouvé cela dans aucun de nos échantillons", explique la Pr Christina Chambers, co-auteur de ces travaux.

AFRIQUE

L'OMS et l'Unicef plaident pour la "réouverture sécurisée" des écoles

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds de l'ONU pour l'enfance (Unicef) ont appelé jeudi les gouvernements africains à favoriser la réouverture des écoles fermées depuis près de six mois, en prenant des mesures pour éviter la propagation du coronavirus.

Les fermetures d'écoles sans précédent et prolongées dans le but de protéger les élèves contre la Covid-19 leur cause d'autres préjudices", ont estimé les deux agences onusiennes dans un communiqué conjoint. L'OMS et l'Unicef "exhortent les gouvernements africains à favoriser la réouverture sécurisée des écoles tout en adoptant des mesures pour limiter la propagation du virus". "Tout comme les pays ouvrent des entreprises en toute sécurité, nous pouvons rouvrir les écoles", a déclaré Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. Pour limiter les risques, l'OMS et l'Unicef recommandent le lavage régulier des mains, la désinfection et le nettoyage quotidiens des surfaces, des installations pour l'eau, ou encore une bonne gestion des déchets. Les conséquences de l'interruption prolongée de cours sont jugées "importantes" par les deux agences qui citent notamment "une exposition accrue à la violence et à l'exploitation, des



grossesses d'enfants". Les écoles ont ouvert la voie vers la réussite pour de nombreux Africains et sont "un espace sûr où de nombreux enfants en situation difficile peuvent se développer et s'épanouir", selon Mme Moeti, citée dans le document. En Afrique, les activités économiques ont repris depuis plusieurs semaines dans de

nombreux pays où la grande majorité de la population vit au jour le jour. "L'impact à long terme de la prolongation de la fermeture des écoles risque de nuire encore plus aux enfants, à leur avenir et à leurs communautés", a estimé le directeur régional de l'Unicef pour l'Afrique orientale et australe, Mohamed M. Malick Fall.

D'après une enquête de l'OMS portant sur 39 pays sur 55 que compte l'Afrique, les écoles sont entièrement ouvertes dans six pays, fermées dans 14 et partiellement ouvertes dans 19 autres. Au 19 août 2020, l'Afrique a enregistré un total de 1.136.405 cas de Covid-19, avec 26.304 décès, selon l'OMS.

R.N

CHINE

Plus de 617.700 échantillons de test collectés à Shenzhen

Plus de 617.700 échantillons de test d'acide nucléique ont été prélevés à Shenzhen, ville de la province chinoise du Guangdong (sud), dans le cadre du dernier lot de tests pour la COVID-19 depuis qu'un nouveau cas a été détecté plus tôt ce mois, ont annoncé les autorités jeudi. Les tests ont commencé le 14 août après qu'un membre du personnel de Freshippo, magasin local de la chaîne d'aliments frais d'Alibaba, a été testé positif au virus.

La ville a lancé une campagne spéciale de tests d'acide nucléique et a effectué des tests sur le personnel et les unités concernées sur le marché de la chaîne du froid. Jeudi matin, avec 590.200 échantillons testés jusque là, trois sont revenus positifs, selon la commission municipale de la santé. Les trois cas asymptomatiques ont été placés en observation médicale isolée dans un hôpital local. Shenzhen a signalé mercredi un nouveau cas asymptomatique de COVID-19.

La ville avait signalé 465 cas confirmés selon un bilan établi mercredi en fin de journée, dont trois reçoivent actuellement un traitement. Jeudi également, le bourg de Nantang de la ville de Lufeng au Guangdong a été classé comme zone à risque moyen de COVID-19, alors que le bourg a récemment signalé un cas confirmé et quatre cas asymptomatiques.

R.N

RUSSIE

Le vaccin va être testé sur 40.000 personnes

La Russie a annoncé jeudi le début la semaine prochaine d'essais cliniques auxquels participeront plus de 40.000 personnes pour son vaccin contre le coronavirus, annoncé le 11 août. "La semaine prochaine (...), une étude clinique sur l'efficacité (...) et la sécurité du vaccin Sputnik V va commencer en Russie", a indiqué le fonds souverain russe, associé au développement du vaccin, précisant que "plus de 40.000 personnes participeront à l'étude dans plus de 45 centres médicaux".

Le site internet officiel dédié au vaccin avait pour sa part annoncé que la "phase 3 des essais cliniques impliquant plus de 2.000 personnes" dans plusieurs pays avait commencé le 12 août. "D'un point de vue légal, il s'agit d'études ayant lieu après l'enregistrement du vaccin" le 11 août, a indiqué le fonds, ajoutant qu'elles peuvent être considérées comme un "équivalent de la phase 3". Le patron du fonds souverain, Kirill Dmitriev, a indiqué lors d'un briefing en ligne jeudi que

la vaccination des "groupes à risque", dont le personnel médical, commencerait également la semaine prochaine sur la base du volontariat. Plus de 20 pays ont fait des demandes pour l'achat d'un milliard de doses du vaccin, a-t-il ajouté. Il a noté que la Russie s'est mise d'accord pour la production de vaccins dans cinq pays. M. Dmitriev a par ailleurs indiqué prévoir le début des "vaccinations massives en Russie en octobre", le début des livraisons

de vaccin à l'étranger étant prévu pour novembre ou décembre. "Nous avons vu un changement de ton significatif de la part de l'OMS. Au départ, en effet, ils n'avaient pas assez d'informations sur le vaccin russe, maintenant des informations officielles ont été envoyées et ils vont les évaluer", a déclaré M. Dmitriev. "Nous ne voyons aucun obstacle à ce que les régulateurs individuels approuvent le vaccin russe sans l'approbation de l'OMS", a-t-il ajouté.

R.N



MOSTAGANEM/COVID-19

Levée du confinement pour 306 ressortissants algériens rapatriés d'Istanbul

Quelque 306 ressortissants algériens rapatriés de l'étranger ont quitté leur lieu de confinement sanitaire au niveau de la zone d'expansion touristique des Sablettes (Mostaganem), a-t-on appris jeudi de la directrice de wilaya du tourisme de l'artisanat et du travail familial Hayat Maameri. Ces ressortissants ont été rapatriés d'Istanbul (Turquie) via l'aéroport

international Ahmed Benbella d'Oran le 13 août courant. Ils ont quitté mercredi les lieux de confinement après sept jours passés dans les hôtels "Zephir" et "El Mansour" dans la corniche mostaganémoise, a précisé Hayat Maameri. Les autorités locales ont mobilisé 10 bus et plusieurs autres véhicules pour assurer le transport des res-

sortissants algériens vers leurs wilayas de résidence après avoir été soumis au contrôle médical et au suivi psychologique par une équipe médicale, paramédicale et psychologique dans le cadre de cette opération préventive du coronavirus. Cette opération est la troisième du genre durant ce mois d'août après la prise en charge de 102 Algériens venus de Kiev (Ukraine) et 203 au-

tres venus de Doha (Qatar) a-t-on ajouté. La wilaya de Mostaganem a accueilli, depuis mars dernier, sept contingents constitués de 1.524 Algériens rapatriés de France, du Royaume-Uni, du Portugal, du Maroc, du Qatar, d'Ukraine et de Turquie. Ils ont été pris en charge au niveau des établissements hôteliers privés de la wilaya.

Brèves

SÉISME DE MILA
28 millions DA
de dégâts
au réseau
d'électricité

Le montant des dégâts occasionnés au réseau d'électricité de la wilaya de Mila par les deux récentes secousses telluriques et leurs multiples répliques s'est chiffré à 28,4 millions DA, a-t-on appris jeudi auprès de la Concession de distribution d'électricité et de gaz de la wilaya. "Les secousses telluriques et répliques ayant secoué le chef-lieu de la wilaya de Mila et ses alentours ont affecté par leur forte magnitude le réseau électrique de la wilaya", notamment des communes proches de l'épicentre des deux secousses qui constituent le bassin du barrage de Béni Haroun dont Sidi Merouane, Grarem Gouga et Mila, a affirmé l'entreprise dans un communiqué. Selon le même document, "les services de la Concession de distribution d'électricité et de gaz de Mila ont enregistré nombre de dégâts aux structures et réseau d'électricité du fait de ces secousses qui ont notamment affecté la stabilité de plus de 164 poteaux engendrant de coupures du courant en plus de pertes parallèles". Il est également fait état de fissures au niveau de trois constructions du centre de transformation des communes de Mila et Sidi Merouane et de l'endommagement de 1.260 km de réseau souterrain, a ajouté le communiqué.

TIZI-OUZOU

Une stèle
à l'effigie
du Colonel Ali
Mellah à Mkira

Une stèle à l'effigie du Colonel Ali Mellah, dit Si Cherif, chef de la wilaya VI historique a été inaugurée jeudi dans sa région natale à Mkira, à 50 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du moudjahid, a-t-on appris des autorités locales. Le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Mkira Rabah Medjahed, a indiqué à l'APS que cette stèle, réalisée au village Imlikhene, pour rappeler le parcours de ce "grand chef militaire, un organisateur de maquis peu connu", a-t-il souligné. Lors de la cérémonie d'inauguration de la stèle, marquée par la présence des autorités locales civiles et militaires de membres de la famille révolutionnaire et du fils du colonel Ali Mellah, Amar, il a été brièvement rappelé le parcours de ce chef militaire, qualifié "de grands stratèges de l'Armée de libération nationale (ALN) et de "rassembleur". La stèle, dévoilée ce jeudi, est constituée d'un bas relief à l'effigie de Si Cherif, signée Amazigh Tighilt, a-t-on appris des organisateurs. Une brève biographie du Colonel Ali Mellah est aussi jointe à cette stèle rappelant que Si Cherif "né le 14 février 1924 était membre du PPA-MTLD. Il était le premier responsable de la wilaya VI historique et tombé au champ d'honneur, en mars 1957".

GUELMA

Vers l'ouverture de 17
établissements scolaires
dans les trois paliers

La cartographie des infrastructures scolaires de la wilaya de Guelma sera renforcée à la rentrée scolaire 2020-2021 par l'ouverture de 17 établissements d'enseignement dans les trois paliers, a révélé jeudi, le wali, Kamel Abla.



Le même responsable a précisé à l'APS à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'un groupe scolaire dans la commune Houari Boumediene, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid coïncidant avec le 20 août de chaque année, que le palier primaire sera à lui seul renforcé par l'ouverture de 9 nouveaux groupes scolaires réparés à travers plusieurs communes de la wilaya. Aussi, 97 classes d'extension, 2 cantines scolaires et 2 unités de dépistage et de suivi (UDS) seront

opérationnelles, au titre de l'année scolaire 2020-2021. Le palier du cycle moyen sera renforcé à la prochaine rentrée scolaire par l'ouverture de 5 collèges d'enseignement moyen (CEM) à travers plusieurs communes en plus de 3 nouveaux lycées dont un à la commune de Dahouara (60km à l'Est de Guelma) qui connaît un déficit en la matière. La célébration de cette date anniversaire a été marquée par l'inauguration par les autorités de la wilaya d'un nouveau stade de football en pelouse synthétique au

profit des jeunes de la commune de Salaoua Anoua qui a bénéficié d'un projet de mise à niveau du chemin communal reliant les 2 zones d'ombre Benachour et El Hamama sur une distance de 5 km. A la daïra d'Aïn Hassania qui a abrité les festivités de célébration de cet événement historique, il a été procédé au lancement d'un projet de dotation du stade de football de la commune Houari Boumediene d'une pelouse et le lancement d'un projet de mise à niveau du chemin communal reliant la localité de Salah Salah vers

le cimetière El Marabout sur 2km devant permettre le désenclavement de plusieurs mechtas de la commune Madjaz Amar. Par ailleurs, et dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre le coronavirus et la prise en charge des malades, les autorités locales ont procédé à la distribution d'équipements et outils médicaux au profit du complexe mère-enfant où se trouve l'hôpital de référence pour la prise en charge des cas du Covid-19, a-t-on fait savoir, précisant que ces équipements ont été acquis sur budget de wilaya.

ORAN

24 nouveaux établissements éducatifs mis en service
dès la prochaine rentrée

Vingt-quatre nouveaux établissements scolaires des trois paliers devront entrer en service dès la rentrée scolaire 2020-2021, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Au cours d'une réunion de coordination présidée par le wali d'Oran, Abdelkader Djel-laoui, le directeur de l'éducation et celui des équipements publics ont présenté des exposés sur les préparatifs de la rentrée scolaire et de la formation professionnelle. Il a été décidé que 24 établissements scolaires entreront en service dans les différentes

communes de la wilaya, avec la réception à la fin de l'année en cours de 11 autres établissements dans les trois paliers. Toutes les dispositions ont été prises pour assurer une rentrée scolaire dans de bonnes conditions en tenant compte du protocole sanitaire approuvé par la tutelle. Concernant les examens de fin d'année, 92 centres ont été affectés pour les épreuves du BEM et 68 autres pour les besoins du BAC, selon les mêmes services. Le wali d'Oran a donné des instructions aux chefs de daïras et aux P/APC et au directeur

de l'éducation pour coordonner et prendre les mesures nécessaires pour remédier à toutes les lacunes constatées et assurer la disponibilité de masques, de désinfectant pour les mains et de thermomètres. Le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya d'Oran sera renforcé, lors de la session de septembre, avec cinq nouveaux CFPA à Marsat El Hadjadj, à Belgaïd (Bir El-Djir), à Sidi Chahmi, Hai Nedjma et Sidi Bachir.

TIZI-OUZOU

La forêt de Harouza ravagée par un incendie

Un important incendie s'est déclaré mercredi après-midi dans la forêt de Harouza, du Mont Rdjaouna qui surplombe la ville de Tizi-Ouzou, a-t-on constaté.



Les éléments de la protection civile et de la conservation de forêts ont aussitôt mobilisé leur moyens humains et matériel pour maîtriser le feu qui s'est déclaré dans un maquis situé en amont de l'hôpital Belloua. Selon le conservateur des forêts Youcef Ould Mohamed, cette institution a mobilisé tous ses

moyens dont la colonne mobile et un camion-citerne qui ont été appuyé par d'autres camions-citerne du Centre d'enfouissement technique, de la commune de Tizi-Ouzou et de l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux. La protection civile a mobilisé de son côté une quarantaine d'agents

et 13 engins de lutte contre les incendies, a annoncé la cellule de communication de la direction de Tizi-Ouzou, qui a également souligné l'intervention en renfort de deux hélicoptères de l'Unité nationale de la protection civile. Le wali de Tizi-Ouzou Mahmoud Djamaa s'est rendu sur place pour s'assurer que tous les

moyens ont été mobilisés pour éteindre l'incendie qui a été maîtrisé en fin d'après-midi. S'agissant des dégâts, l'évaluation est en cours, a indiqué M. Ould Mohamed, précisant que le feu s'est déclaré dans un maquis composé de diverses formations végétales dont du pin d'Alep et du chêne.

MASCARA (RÉSEAU DE GAZ NATUREL)

Mise en service au profit de plus de 900 foyers

Un réseau de distribution de gaz naturel a été mis en service, jeudi, au profit de 910 foyers de la commune de Sidi Abdelmoumene (wilaya de Mascara), à l'occasion de la célébration de la journée nationale du moudjahid (20 août). La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités de wilaya et de représentants de la famille révolutionnaire. Ce réseau a été mis en service au douar de Belkheir au profit de 400 foyers. Sa réalisa-

tion a été financée par l'Etat, pour un montant estimé à 11,1 millions DA puisés du Fonds de garantie et de solidarité pour les collectivités locales. Au douar de Bagdad, un autre réseau est fonctionnel depuis ce jeudi à la grande satisfaction de 510 foyers. Les travaux ont été financés par le même fonds précité pour une enveloppe de 17,4 millions DA. A cette occasion, le wali de Mascara, Abdelkhalik Siouda, a indiqué que 14.000 foyers

sont en cours de raccordement au réseau du gaz naturel à travers la wilaya. Cette dernière devra atteindre un taux de raccordement à cette source produit énergétique à 80% d'ici la fin de l'année en cours. Les autorités de wilaya ont honoré hier, mercredi, au palais des congrès de la wilaya plusieurs figures sportives dont l'ex-international de football Lakhdar Belloumi et procédé à la remise d'agrément à plusieurs nouvelles associations, rappelle-t-on.

Brèves

BORDJ
 OMAR-IDRISS
 (ILLIZI)

Raccordement de 1.400 foyers au réseau de gaz naturel

Une opération de raccordement de 1.400 foyers au réseau de gaz naturel a été lancée courant de cette semaine dans la commune de Bordj Omar-Idriss (720 km Nord d'Illizi), a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz. Le réseau de gaz naturel, long de 47 km et dont le coût est de 340 millions DA, vise à satisfaire les besoins de la population locale et de les soulager de la contrainte des désagréments de l'approvisionnement en bonbonnes de gaz butane, a souligné le directeur de la distribution, Bachir Djebbari. Livrable en février 2021, le projet est appelé aussi à contribuer à l'impulsion de la dynamique de développement local, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, il sera également procédé, dans "les tout prochains jours", au raccordement au réseau de gaz naturel de plusieurs quartiers de la commune de Djanet (420 km Sud d'Illizi), à travers une extension de réseau de plus de 10 km, au titre des projets couverts par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a fait savoir M. Djebbari.

BORDJ BOU
 ARRERIDJ

Vers la réalisation de 2 polycliniques à l'initiative d'un bienfaiteur

Deux (2) polycliniques seront réalisées "prochainement" à Bordj Bou Arreridj à l'initiative d'un bienfaiteur, a-t-on appris mercredi de la directrice locale de la santé et de la population (DSP), Nacira Abderrahim. Ces deux infrastructures de santé seront réalisées au chef lieu de wilaya, précisément à Boumergrad au quartier des moudjahidine et à l'entrée de la commune Ras El Oued, deuxième plus grande agglomération de la wilaya, a-t-elle précisé à l'APS. Rappelant le déficit enregistré dans ces deux régions en matière d'infrastructures sanitaires, la même responsable a mis l'accent sur l'apport de ces deux futures polycliniques dans la prise en charge des malades. Ces deux projets qui sont totalement financés par un bienfaiteur, bénéficieront de l'accompagnement technique de la DSP et de la direction des équipements publics, a-t-on noté. Au cours d'une réunion de concertation avec le chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek, le bienfaiteur s'est engagé à réaliser des initiatives similaires à travers plusieurs communes de la wilaya, a-t-on relevé, soulignant que des instructions ont été données, par le chef de l'exécutif local, à l'effet de faciliter les procédures administratives pour lancer ces projets et encourager ce genre d'initiatives.

SAÏDA

Le complexe sportif rebaptisé au nom du défunt moudjahid Saïd Amara

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a procédé jeudi à la dénomination du complexe sportif "13 avril 1958" de la ville de Saïda du nom de l'ancien joueur de l'équipe de football du FLN et défunt martyr Saïd Amara à l'occasion de la Journée nationale du moudjahid, coïncidant avec le 20 août. A cette occasion, le ministre a

souligné que la nouvelle dénomination du complexe du nom du moudjahid, le regretté Saïd Amara, "vient honorer cet homme symbole dans le domaine sportif qui a rendu d'énormes services au football algérien", estimant qu' "avec la disparition du regretté Saïd Amara, l'Algérie et toute la famille sportive et footballistique perd l'un de ses plus éminents monuments."

Le ministre a indiqué que "le regretté Saïd Amara a consacré sa jeunesse, en compagnie d'un groupe de ses amis, à l'indépendance de ce cher pays et a dédié sa vie au service du sport, débutant comme footballeur, puis comme entraîneur qui a réussi, puis comme cadre dans le secteur de la jeunesse et des sports." Sid Ali Khaldi a visité, au niveau du complexe sportif Saïd Amara,

une exposition de photos retraçant le parcours du regretté comme joueur, entraîneur et dirigeant sportif. Le ministre de la Jeunesse et des Sports a poursuivi sa visite dans la wilaya de Saïda en procédant à la distribution d'un quota de logements et d'aides à l'habitat rural, avant de rencontrer les cadres de son secteur et les associations de la société civile.

L'INAUGURATION EST PRÉVUE POUR LE 1ER NOVEMBRE

Le président en visite d'inspection à la grande mosquée d'Alger

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a souligné, jeudi lors de sa visite de travail et d'inspection à la Grande mosquée la nécessité de créer une instance scientifique "de haut rang et une grande société" pour gérer cette infrastructure dont l'inauguration est prévue pour le 1er novembre.

Lors de sa visite d'inspection des structures de la mosquée, coïncidant avec la célébration du Nouvel an de l'hégire et de la Journée nationale du moudjahid, le Président Tebboune a indiqué que "l'inauguration de la Grande mosquée interviendra le 1er Novembre, ce qui sera de bon augure, étant donné que nous sommes des Novemberistes", a-t-il précisé.

Le Président de la République a instruit, en outre, le ministre des Affaires religieuses à l'effet de procéder à la mise en place d'"une instance scientifique de haut rang" qui se chargera de l'aspect scientifique de cet édifice, appelant à "faire appel aux grands instituts de par le monde, pour peu que le référent religieux national puisé de la modération et du juste milieu soit respecté, mais aussi aux contributions internationales du monde musulman, à l'exclusion de ce qui s'oppose à nos orientations", a-t-il insisté.

Le Président Tebboune a également donné des orientations quant à la nécessité de coordonner avec le Premier ministre à l'effet d'établir un contrat avec une "grande" société pour les besoins de la maintenance et de l'entretien de toutes les structures, ajoutant qu'"entretenir la 3e plus grande mosquée au monde après celles des deux Lieux Saints requiert une société qui soit à la hauteur de la société qui gère l'un des deux lieux saints".

La mission de cette société qui devra être en mesure de prendre en charge 30 hectares, les structures comprises, portera sur "la sécurité, l'entretien et l'enseignement", tout en lui accordant la possibilité de "sous-traiter avec des start-ups" pour effectuer d'autres tâches, a-t-il expliqué. Concernant la personnalité nationale qui présidera cet édifice religieux, le Président Tebboune a précisé qu'elle soit une personnalité «jouissant de compétences religieuses et scientifiques», car, a-t-il ajouté, "il s'agit d'un grand complexe qui abrite une mosquée, un institut, une bibliothèque et un service d'exploitation et de rénovation des manuscrits et qui suscitera certainement un grand engouement".

Dans ce cadre le Président de la République a donné une instruction pour que cet édifice scientifique assure "une formation en post-graduation pour les universités algériennes et africaines et une formation de haut niveau pour les imams".

Après avoir visionné une diaporama sur les différentes étapes de réalisation de cet édifice au pavillon de l'Imam, M. Tebboune a inspecté le système parasismique adopté pour la réalisation dudit projet.

Il a visité également la Salle de prière où il a accompli la prière de salutation de la mosquée (Tahiyat El Massdjid), en mettant en avant l'importance "de préserver cette salle, réalisant par de la matière première locale et décorée par des Algériens".

Lors de sa visite le Président de la République a inspecté le Minaret et ses structures annexes, le Centre culturel, la bibliothèque et la Maison du Coran (Dar El Qoran).

Le Président Tebboune a été accueilli, à son arrivée à la Grande Mosquée, par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, le Conseiller à la Présidence de la République, Ab-



delhafidh Allahoum, le ministre Conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd et le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem. Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehdi, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, ainsi que le wali d'Alger, Youcef Cherfa, étaient également parmi les personnalités présentes.

PLUS GRANDE MOSQUÉE D'AFRIQUE ET TROISIÈME PLUS GRANDE AU MONDE

Déployée sur une superficie de 30 hectares, cet édifice religieux, scientifique et touristique, dispose de 12 bâtiments complémentaires bâtis sur 400 mètres carrés.

Érigée au cœur de la capitale sur le territoire de la commune de Mohammadia, la Grande mosquée d'Alger, compte une salle de prière de 20.000 m² pouvant accueillir jusqu'à 120.000 fidèles. Le toit de la salle de prière, qui s'élève à une hauteur de 45 mètres, supporte, quant à lui, une immense coupole dorée d'un diamètre de 50 mètres culminant à une hauteur de 70 mètres.

Cette salle se démarque par des colonnes octogonales décorées de marbre et par un grand mihrab (utilisé par l'imam pour diriger les prières) et par les 6 (six) kilomètres d'écritures calligraphiques, dont certaines ont été gravées sur du marbre et de la pierre avec un système de laser, décorant la salle de prière ainsi que les différents autres espaces du

monument.

La mosquée, est la plus grande d'Afrique et la troisième plus grande au monde après Masjid Al-Haram de la Mecque et Masjid Al-Nabawi de Médine et constitue un vrai chef-d'œuvre architectural et religieux multifonctionnel ces bâtiments allant modernité et authenticité.

La grande mosquée d'Alger est dotée d'un système parasismique installé en bas de l'édifice pour absorber jusqu'à 70% de la puissance des secousses.

LE PLUS HAUT MINARET DU MONDE

Quant au minaret, le plus haut au monde, long de plus de 265 mètres il comporte 43 étages desservis par des ascenseurs panoramiques permettant d'observer la baie d'Alger et ses environs. Chaque étage est doté d'un espace fonctionnel dont une aire d'entrée spacieuse, avec un grand foyer, prévu au pied du minaret, un musée et un centre de recherche pour l'art et l'histoire islamiques.

A proximité du mihrab (utilisé par l'imam pour diriger les prières) se trouve le minbar, une sorte d'escalabeau en bois de cèdre, d'une splendide sculpture.

"Djamaa El Djazaïr" compte également un centre culturel de 8.000 m² de superficie, pouvant accueillir 3.000 personnes et une maison du Coran "Dar El Qoran", d'une capacité de 300 places, dédiée aux étudiants post-gradués algériens et étrangers en sciences islamiques et sciences humaines font partie également de ces bâtiments allant modernité et authenticité.

Dans le domaine culturel et artistique, la Grande mosquée d'Alger est renforcée par une médiathèque, une vidéothèque, une filmothèque, deux

amphithéâtres, un amphithéâtre de 500 places avec salle de projection, une salle de travail d'une capacité d'accueil de 30 à 50 personnes, des espaces de projection, des ateliers d'art et un pôle informatique.

"Djamaa El Djazaïr" abrite aussi une immense esplanade, des jardins de détente, des espaces verts comportant plus de 700 variétés d'arbres, d'arbustes et de plantes, des bassins et des plans d'eau minutieusement aménagés, sans oublier les espaces dédiés à la restauration, aux loisirs, aux commerces ainsi qu'un hôtel de haut standing construit à proximité, disposant de 300 chambre. L'édifice comprend également une piste d'atterrissage des hélicoptères et un parking de stationnement d'une capacité de 4.000 places construit sur deux niveaux au sous-sol, d'une immense esplanade, entourée de jardins et de bassins.

L'édifice comprend également un parking de stationnement d'une capacité de 4.000 à 6.000 places construit sur deux niveaux au sous-sol, des blocs administratifs et des postes de protection civile et de sûreté.

A l'intérieur, la Mosquée se démarque par les 618 colonnes octogonales dressées dans la grande salle de prière et décorées de marbre avec des veines d'un blanc éclatant et par les 6 (six) kilomètres d'écritures calligraphiques, dont certaines ont été gravées sur du marbre et de la pierre avec un système de laser, décorant la salle de prière ainsi que les différents autres espaces du monument.

Le projet de la Grande mosquée d'Alger, dont les travaux ont été entamés en 2012, avait été confié à l'Entreprise chinoise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC).

FOOT/CHAMPIONSHIP

Said Benrahma 2e meilleur joueur de l'année



L'international algérien de Brentford, Said Benrahma a échoué au pied de mur, du Trophée LPFA, décerné par l'Association des Joueurs Professionnels et désignant le meilleur joueur de l'année du Championnat de football anglais de 2e division (Championship). Benrahma a terminé juste derrière l'arrière le latéral de Leeds United, Luke Ayling, élu Joueur de l'année après avoir réussi à monter avec son club en Premier League, en terminant 1er de son groupe avec 10 points d'avance sur le second au clas-

sement.

Pourtant, le N.10 de Brentford a été l'un des hommes forts de Championship cette saison, avec son club, avec au passage, 17 buts marqués et 8 passes décisives. Il a véritablement montré une progression énorme et une saison époustouflante. Les chiffres parlent en faveur de lui et il a épaté plus d'un par ses belles prestations. Benrahma aurait pu espérer mieux qu'une seconde place et toucher le graal, s'il ce n'était pas l'échec pour la montée en Pre-

mier League que Brentford a raté de peu cette promotion en s'inclinant en finale de Play-offs face à Fulham (2-1).

Pour la saison prochaine (2020/2021), Said Benrahma (25 ans) devrait franchir un palier dans sa carrière. Selon plusieurs médias anglais, l'international algérien est la cible de plusieurs clubs de Premier League, à l'image de Leeds United (nouveau promu), Aston Villa, Chelsea et Arsenal.

R.S

Brèves

LIGUE DES CHAMPIONS

L'italien Daniele Orsato arbitrera la finale

La Commission des arbitres de l'UEFA a annoncé ce jeudi que l'italien Daniele Orsato sera l'arbitre de la finale 2020 de la Champions League entre le Paris Saint-Germain et le FC Bayern Munich, prévue le dimanche 23 août à 20h00 (heures algériennes) à l'Estádio do Sport Lisboa e Benfica, à Lisbonne.

L'italien de 44 ans, arbitre international depuis 2010, dirigera sa première finale majeure de l'UEFA, après avoir été chargé d'arbitrer huit matches de l'UEFA Champions League cette saison, notamment le huitième de finale entre le Real Madrid et Manchester City, à Madrid, en février dernier.

M. Orsato a aussi arbitré un quart de finale de l'Europa League cette saison dans le cadre de la phase finale de la compétition, qui se déroule actuellement en Allemagne. En outre, la saison dernière, il était le quatrième officiel de la finale de l'Europa League entre Chelsea et Arsenal. Pour la finale à Lisbonne, Orsato sera assisté de ses compatriotes Lorenzo Manganelli et Alessandro Giallatini. Le quatrième officiel sera le Roumain Ovidiu Hațegan. L'italien Massimiliano Irrati sera l'arbitre assistant vidéo (VAR). Il sera assisté d'un compatriote, Marco Guida. Les Espagnols Roberto Díaz Pérez del Palomar et Alejandro Hernández complèteront l'équipe d'assistance vidéo à l'arbitrage.

Le PSG s'est qualifié pour la finale en dominant les Allemands de Leipzig (3-0) et le Bayern a surclassé Lyon (3-0). R.S

MONDIAL-2022/ CONCACAF

Tirage au sort du 1er tour de qualification

Tirage au sort du 1er tour des qualifications de la zone Amérique du Nord, centrale et Caraïbes (Concacaf) à la Coupe du monde 2022, effectué mercredi à Zurich:

Groupe A: Salvador, Antigua-et-Barbuda, Grenade, Montserrat, Îles Vierges américaines.

Groupe B: Canada, Surinam, Bermudes, Îles Caïman, Aruba.

Groupe C: Curaçao, Guatemala, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Cuba, Îles Vierges britanniques.

Groupe D: Panama, République dominicaine, Barbade, Dominique, Anguilla.

Groupe E: Haïti, Nicaragua, Belize, Sainte-Lucie, Îles Turks et Caïcos.

Groupe F: Trinité-et-Tobago, Saint-Christophe-et-Niévès, Guyana, Porto Rico, Bahamas.

Ce premier tour se dispute en octobre et novembre. Chaque équipe jouera une fois ses quatre adversaires de groupe, deux fois à domicile, deux fois à l'extérieur. Chaque vainqueur de ces six groupes se qualifiera pour le 2e tour.

Le 2e tour se jouera en matches aller-retour en mars 2021. Les trois vainqueurs rejoindront le 3e tour, ou phase finale (de juin 2021 à mars 2022), pour laquelle sont déjà qualifiés les cinq pays de la zone au meilleur classement Fifa à la date du 16 juillet dernier, c'est-à-dire le Mexique, les États-Unis, le Costa Rica, la Jamaïque et le Honduras.

Les trois premiers de cette phase finale auront un billet pour le Mondial-2022, et le quatrième disputera un barrage international. Ce format résulte d'une modification adoptée fin juillet par la Concacaf en raison de la pandémie de coronavirus, qui a bouleversé le calendrier initialement prévu.

ERIC ABIDAL (EX-DIRECTEUR SPORTIF DU FC BARCELONE)
Foot/FC Barcelone: "J'ai essayé de faire des changements, mais j'ai échoué"

"J'ai essayé de faire des changements, mais j'ai échoué", a expliqué l'ex-directeur sportif français du FC Barcelone Eric Abidal dans une lettre ouverte publiée jeudi sur son compte Instagram, deux jours après avoir rompu son contrat avec le club.

"Lors de ces deux dernières années, j'ai essayé de faire des changements que je pensais très importants pour l'avenir de l'équipe première. Mais malgré ma conviction et mon insistance, j'ai échoué", a écrit jeudi l'ex-footballeur international français (67 sélections).

"Ce deuxième au-revoir (après son départ comme joueur, en 2013) vient clore deux années où j'ai essayé de travailler pour rendre le Barça meilleur. Deux saisons intenses auxquelles j'ai décidé de mettre un terme par ma propre décision. Bien que le comité de direction m'a confirmé à mon poste lundi, j'ai présenté ma démission mardi, renonçant à la dernière année de mon contrat avec le FC Barcelone", a précisé Abidal.

"Le moment est venu de mettre un point final au lien qui m'unit à ce club", a encore conclu l'ancien défenseur blaugrana (2007-2013). Mardi, le Barça a coupé les ponts avec le directeur sportif français,



quatre jours après la terrible débâcle du FC Barcelone 8-2 contre le Bayern Munich en quart de finale de Ligue des champions vendredi à Lisbonne, et au lendemain de la destitution de Setién comme entraîneur du Barça. Eric Abidal

avait été nommé directeur sportif du club blaugrana il y a deux ans, le 7 juin 2018, à la place de Roberto Fernandez. Ramon Planes, son bras droit pendant deux ans, a pris sa succession au Barça, a annoncé le club catalan mercredi.

"La situation du club est compliquée, mais je n'ai aucun doute sur le fait qu'il va s'en sortir", a souhaité Abidal dans sa lettre d'adieu destinée aux supporters blaugrana.

R.S

FOOT/ PREMIER LEAGUE 2020-2021

Liverpool-Leeds United en ouverture de la saison

Liverpool, sacré champion d'Angleterre 2019-2020, entamera la défense de son premier titre à domicile face au nouveau promu Leeds United, le samedi 12 septembre (15h00, algériennes), selon le calendrier publié jeudi par la Premier League.

Ce choc de styles entre deux entraîneurs cultes - l'Allemand Jürgen Klopp et l'Argentin Marcelo Bielsa - sera l'affiche d'une première journée jouée à huis clos et tronquée pour laisser davantage de repos aux deux Manchester qui sont allés en quart de finale de Ligue des Champions pour City et demi-finale d'Europa

League pour United. Liverpool aura un début de saison très relevé, puisqu'il se déplacera à Chelsea lors de la 2e journée, recevra Arsenal pour la 3e, puis jouera le derby à Everton pour la 5e journée, le match retour à Anfield étant programmé autour du 20 février.

Parmi les autres matches alléchants de la première journée, Tottenham-Everton offrira un autre duel entre techniciens réputés, puisqu'il met aux prises José Mourinho et Carlo Ancelotti.

Les deux autres promus West Bromwich Albion et Fulham débiteront à la maison, face

respectivement à Leicester et Arsenal. Les dates de Burnley-Manchester United et Manchester City-Aston Villa seront fixées plus tard.

Pour ce qui est des autres grands rendez-vous de la saison, les derbys de Manchester auront lieu vers le 12 décembre pour le match à Old Trafford et le 6 mars pour le retour à l'Etihad. Le "derby du nord-ouest" entre Liverpool et Manchester United se tiendra le 16 janvier à Anfield et le 5 mai pour le retour à Old Trafford.

R.S

FOOT/ SÉLECTIONS ESPAGNOLE (LIGUE DES NATIONS)

7 nouveaux joueurs retenus pour défier l'Allemagne et l'Ukraine

Le sélectionneur de l'équipe espagnole de football Luis Enrique, a dévoilé jeudi une liste composée de sept nouveaux joueurs, pour affronter l'Allemagne et l'Ukraine en septembre, dans le cadre de la Ligue des nations.

Ansu Fati (17 ans), auteur de 8 buts en 33 matches toutes compétitions confondues cette saison avec le FC Barcelone, est le plus jeune d'entre eux, en vue de l'ouverture de la Ligue des Nations, d'abord face à l'Allemagne (3 septembre) avant de défier l'Ukraine (6 septembre).

Aux côtés de Fati, Luis Enrique, de retour sur le banc de la Roja depuis le 19 novembre dernier, a

opté pour six autres nouvelles têtes : Sergio Reguilón (Séville FC), Eric Garcia (Manchester City), Mikel Merino (Real Sociedad), Oscar Rodriguez (Leganes), Adama Traoré (Wolverhampton), et Ferran Torres (Manchester City), découvriront tous la Roja pour la première fois.

Cela induit une vraie révolution au sein de la sélection espagnole, qui voit des figures emblématiques comme Jordi Alba (FC Barcelone) ou Saul Niguez (Atlético Madrid) la quitter.

Il s'agit de la première liste annoncée par Luis Enrique depuis 18 mois (la dernière, c'était le 15 mars 2019). Depuis, le coach

s'était éloigné de la sélection pour rester au chevet de sa fille Xana, décédée fin août à neuf ans des suites d'un cancer des os, puis avait fait son retour le 19 novembre pour remplacer son ancien adjoint Roberto Moreno à la tête de l'équipe, avant l'irruption de la pandémie.

L'Espagne affrontera l'Allemagne le jeudi 3 septembre à Stuttgart pour son entrée en lice dans la Ligue des Nations. La Roja recevra ensuite l'Ukraine le 6 septembre pour son deuxième match dans la compétition au stade Alfredo Di Stéfano de Madrid.

L'Espagne est logée dans le groupe 4 de la Ligue des Nations en compagnie de l'Allemagne, de

l'Ukraine et de la Suisse. Les six journées de la phase de groupes de la Ligue des Nations 2020-2021 doivent s'étendre du 3 septembre au 17 novembre.

Liste des joueurs retenus :
Gardiens de but : De Gea, Kepa, Unai Simon
Défenseurs : Jesus Navas, Carvajal, Sergio Ramos, Pau Torres, Diego Llorente, Gaya, Reguilón, Eric Garcia
Milieux de terrain : Fabian, Thiago, Busquets, Rodri, Mikel Merino, Dani Olmo, Oscar Rodriguez
Attaquants : Rodrigo, Oyarzabal, Adama Traoré, Asensio, Ansu Fati, Ferran Torres.

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

Athlètes appelés à respecter le protocole sanitaire

La secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, a appelé au "strict respect du protocole sanitaire", jeudi au Centre de regroupement et préparation des équipes nationales à Soudania (Alger), à l'occasion de l'opération de dépistage au Covid-19 (PCR) au profit des athlètes qualifiés aux Jeux olympiques et paralympiques 2021.



L'Etat ne lésinera pas sur les moyens pour accompagner les athlètes de l'élite nationale devant représenter l'Algérie dans les prochains échéances internationales dont les Jeux olympiques et paralympiques 2021. Nous avons réuni tous les moyens en matière de dépistage au COVID-19 afin d'assurer et de préserver la santé de nos champions", a déclaré Souakri lors d'une visite au Centre de regroupement et préparation des équipes nationales à Soudania (Alger) pour assister à la première opération de dépistage au COVID-19 (PCR). Cette rencontre a permis à la secrétaire d'Etat d'évoquer avec les athlètes, représentant sept fédérations sportives, les répercussions de cette pandémie qui a entraîné l'arrêt des entraînements et des compétitions et de discuter des mesures préventives prises par l'Etat pour assurer la bonne préparation des

athlètes sur les plans logistique, financier et médical. "Je sais pertinemment que vous avez vécu une période très difficile marquée par l'arrêt de la préparation et de la compétition, ce qui est terrible pour un champion de haut niveau. Je suis là pour vous encourager et confirmer la volonté du ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi que le secrétariat d'Etat chargée du sport d'élite à mettre à votre disposition tous les moyens logistique, financier et médical.", a-t-elle dit. La secrétaire d'Etat a eu à visiter les différents blocs de ce centre sportif, reconverti en véritable "mini-hôpital", avec la présence très remarquée du personnel médical du Centre national de la médecine du sport (CNMS). "Après avoir accompli les tests médico-sportifs, les athlètes de différentes fédérations sportives ont été convoqués à effectuer les tests virologiques (RT-PCR), une étape obliga-

toire avant d'entamer la phase de préparation. Chaque fédération a désigné un Covid Manager (médecin fédéral) pour assurer la coordination avec le CNMS et le suivi de l'application stricte du protocole sanitaire", a déclaré à l'APS, Hakima Hamlaoui, médecin au CNMS. A cette occasion, les athlètes qualifiés aux Jeux olympiques 2021 ou susceptibles de l'être, ont été appelés par petits groupes pour effectuer le test PCR ainsi que leur encadrement technique et médical. "Nous attendons avec impatience le retour aux entraînements et par la suite la compétition, mais avant cela, il faudrait effectuer ce test PCR qui détermine si nous sommes porteurs de virus ou non. Notre santé et celle des autres passe avant tout. Nous avons vécu une période très difficile avec l'arrêt de la compétition, maintenant place à la préparation. La direction technique a programmé un stage de

20 jours à Tikjda. J'espère que tout se passera bien pour les athlètes qui préparent les JO-2021.", a déclaré à l'APS Sid Azara Bachir, champion d'Afrique en lutte associée. Notons qu'en réponse aux recommandations de la commission de suivi de l'évolution de l'épidémie de la Covid 19, le ministère de la Jeunesse et des Sports avait autorisé les athlètes qualifiés aux Jeux olympiques et paralympiques Tokyo 2021 de reprendre les entraînements, tout en exhortant les fédérations sportives concernées de désigner des centres de préparations pour chaque discipline. Pour ce faire, le Centre national de la médecine du sport (CNMS) a été chargé pour veiller au suivi et l'application du protocole sanitaire relatif à chaque discipline, en collaboration avec les fédérations sportives concernées.

APS

FOOT-TUNISIE

L'ES Sahel dément être en contact avec Nabil Kouki (ES Sétif)

L'Etoile Sportive du Sahel a démenti jeudi sur sa page officielle Facebook être en négociations avec l'entraîneur tunisien de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne) Nabil Kouki. Le club de Sousse a souligné que la rumeur, qui circule selon laquelle l'Etoile est en contacts avec Nabil Kouki, est fautive, précisant que le comité directeur est soucieux d'informer les supporters, de toutes ses activités sur les réseaux sociaux. Une radio locale avait rapporté mercredi que le technicien tunisien est actuellement en "négociations avancées" pour diriger la barre technique de l'ES Sahel (Ligue 1/Tunisie). Kouki (50 ans), qui avait rejoint Sétif

au mois d'octobre 2019, en remplacement de Kheireddine Madoui, est parvenu à redresser la barre en championnat, permettant à son équipe de réaliser une remontée spectaculaire au classement, terminant la saison 2019-2020, définitivement arrêtée en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), à la troisième place derrière le CR Belouizdad (champion) et le MC Alger. En Coupe d'Algérie, l'ESS est toujours en course pour se qualifier au dernier carré. Elle devait affronter son voisin le CABB Arréridj en quart de finale (retour), après avoir fait match nul 1-1 à l'aller à Bordj. La Fédération algérienne (FAF) est

dans l'attente de la réponse du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour se prononcer sur la suite à donner à l'épreuve populaire.

L'ES SAHEL EST DIRIGÉE ACTUELLEMENT PAR LE COACH NAWFEL CHEBIL.

Depuis leur retour de la compétition le 3 août dernier, les étoiles ont remporté un nul face au leader, l'Espérance Sportive de Tunis, occupant ainsi après 20 journées, la 4e place du classement général de la ligue 1, avec 34 points.

R.S

Brèves

FOOT/ CHAMPIONNAT SAUDIEN (AL-SHABAB)

Benlameri, absent mercredi pour son rapatriement, menacé de sanctions

La direction d'Al-Shabab (Div.1 saoudienne de football) a menacé le défenseur international algérien Djamel Eddine Benlameri de sanctions, pour avoir brillé par son absence mercredi à l'aéroport d'Alger, pour son retour en Arabie saoudite, a indiqué le club mercredi soir. "Benlameri ne s'est pas présenté mercredi à l'aéroport pour son rapatriement à bord d'un vol spécial, après que le club ait reçu toutes les autorisations requises. Le club d'Al-Shabab va appliquer le code disciplinaire contre le joueur, tout en respectant les procédures réglementaires", écrit le club dans un communiqué publié sur son compte Twitter. Benlameri devait effectuer le déplacement avec son coéquipier en équipe nationale et sociétaire du Ahly Djeddah, Youcef Belaili, qui s'est également absenté mercredi. A l'instar d'Al-Shabab, Al-Ahly Djeddah a menacé le natif d'Oran de sanctions selon le règlement en vigueur. En raison de la fermeture de l'espace aérien, causé par la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), les deux internationaux algériens n'ont pu retourner en Arabie Saoudite, alors que le championnat saoudien a repris le mardi 4 août.

R.S

FOOT (TRANSFERT)

Islam Slimani convoité par Rennes

L'international algérien Islam Slimani est convoité par le Stade rennais, 3e de Ligue 1 française et qualifié pour la phase de poules de la Ligue des champions, a rapporté jeudi le journal L'Equipe. Selon le média français, le Stade rennais envisage le recrutement d'Islam Slimani, sociétaire de Leicester City (Premier League). Le directeur sportif du club breton, Florian Maurice, a activé la piste menant à l'international algérien de 32 ans. Un contact avancé existait entre les deux parties, même si, pour l'heure, il n'y a pas une offre concrète des Rouge et Noir pour l'ancien footballeur de l'AS Monaco", a indiqué le quotidien sportif. Prête la saison dernière par Leicester City à l'AS Monaco, l'ancien pensionnaire du Sporting Portugal et champion d'Afrique de la CAN-2019 est encore lié jusqu'en juin 2021 avec les Foxes. Avant son retour du côté du King Power Stadium, Islam Slimani avait marqué 9 buts en 18 matches de Ligue 1 avec le maillet montégasque.

R.S

HAND/ SÉLECTION TUNISIENNE (MESSIEURS)

Le Tunisien Sami Saïdi nouveau sélectionneur

Le technicien tunisien Sami Saïdi est devenu le nouveau sélectionneur de l'équipe tunisienne de handball (messieurs), en remplacement de l'Espagnol Toni Geronà, limogé, a annoncé la fédération tunisienne. Sami Saïdi a notamment dirigé l'Etoile du Sahel (2016 à 2019) avec laquelle il a remporté plusieurs titres, ainsi que des clubs du Qatar et des Emirats Arabes Unis.

Toni Geronà, en poste depuis 2017, avait été limogé après la défaite à domicile des "Aigles de Carthage" devant l'Egypte, en finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2020 en janvier dernier (23-27). Le nouveau sélectionneur aura comme premier objectif, de mener la Tunisie aux prochains Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Les vice-champions d'Afrique seront en lutte pour un des deux billets qualificatifs face au Portugal, à la Croatie et à la France, pays organisateur, lors du tournoi qualificatif (TQC) prévu à Montpellier (France) du 12 au 14 mars 2021.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 - TRANSFERTS

Mokeddem (WAB) nouvelle recrue estivale du CSC

Le défenseur du WA Boufarik, Idrir Mokeddem (26 ans), s'est engagé jeudi pour un contrat de deux saisons avec le CS Constantine, a appris l'APS auprès du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Mokeddem rejoint ainsi son ancien coéquipier au WAB Ahmed Maâmeri (WA Boufarik), qui a paraphé un contrat de trois saisons. Le club constantinois a assuré également les services de l'attaquant du CA Batna, Fayek Amrane, et du milieu de terrain Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran), qui se sont engagés également pour

trois saisons. Outre l'opération de recrutement, la formation de l'Est a enregistré, il y a quelques jours, la désignation de Yazid Laâla à la tête du Conseil d'administration. Ce cadre dirigeant au sein de l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), actionnaire majoritaire, succède à Saïd Naouri. Pour rappel, le CSC a enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour un contrat de deux ans. Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au

terme de la saison 2017-2018. Puis il a dirigé la barre technique du CR Belouizdad, avec lequel il a remporté la Coupe d'Algérie 2018-2019 et le club marocain du Difaâ Hassani El-Jadida. Le CSC a bouclé la saison 2019-2020, suspendue en raison de la pandémie de Covid-19, à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du CR Belouizdad, déclaré "à titre exceptionnel" champion d'Algérie.

R.S

Brèves

SYRIE

Nouvelles sanctions américaines contre des personnalités

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi de nouvelles sanctions contre plusieurs hommes politiques, militaires et financiers du gouvernement syrien, dans le cadre de la mise en oeuvre de la "loi César". Ces sanctions visent tout d'abord Yasser Ibrahim, présenté comme très proche du président syrien, a annoncé le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo dans un communiqué, l'accusant d'avoir "fait barrage à une solution politique au conflit" qui ravage le pays depuis 2011. Ces mesures gèlent les éventuels avoirs des personnes concernées aux Etats-Unis, barrent leur accès au système financier américain et/ou leur interdissent l'entrée sur le territoire américain. Elles concernent également Luna al-Chibli, conseillère en communication du président, et Mohamad Amar Saati, haut responsable du Parti Baath au pouvoir. Enfin, plusieurs unités et chefs militaires sont inscrits à la longue liste noire américaine, "pour leurs efforts afin d'empêcher un cessez-le-feu". C'est la troisième vague de sanctions depuis l'entrée en vigueur mi-juin de la "loi César".

DROITS DE L'HOMME

Le Liechtenstein assigne Prague devant la CEDH

Le Liechtenstein a engagé des poursuites contre la République tchèque devant la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), lui reprochant d'avoir spolié sa famille régnante et une trentaine d'autres citoyens du micro-Etat alpin, a indiqué vendredi la CEDH. La requête "interétatique", procédure rarissime qui permet à un Etat d'en poursuivre un autre devant la CEDH, a été déposée jeudi devant la Cour qui siège à Strasbourg, a-t-on précisé de même source. Cette procédure est généralement employée par des pays en conflit comme, récemment, l'Ukraine contre la Russie. La riche principauté alpine rapproche à la République tchèque de considérer aujourd'hui encore ses ressortissants comme des Allemands relevant des "décrets Benes". Signés par le président tchécoslovaque Edvard Benes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ces décrets furent la base juridique de l'expulsion de 2,5 millions de germanophones de la région des Sudètes. Privés de leur citoyenneté tchécoslovaque, ils avaient été dépouillés de leurs biens, accusés collectivement d'avoir soutenu les nazis et leurs crimes. Dans sa requête, le Liechtenstein allègue de la violation de plusieurs dispositions de la Convention européenne des droits de l'Homme sur le droit à un procès équitable, au respect de la vie privée et familiale ou encore la protection de la propriété et l'interdiction des discriminations, toujours selon la CEDH.

IRAN

Les Européens contre le rétablissement des sanctions demandées



La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ne soutiennent pas l'initiative prise à l'ONU par les Etats-Unis pour réclamer le rétablissement des sanctions internationales contre l'Iran, accusé d'avoir violé l'accord de

2015 sur le nucléaire, selon un communiqué publié jeudi par Paris, Berlin et Londres. Les Etats-Unis ont déclenché ce mécanisme, dit "snapback", au titre d'un des "participants" à l'accord sur le nucléaire iranien de

2015 (dit JCPOA). Or "la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni notent que les Etats-Unis ont cessé d'être un participant au JCPOA à la suite de leur retrait de l'accord" en 2018, soulignent leurs chancelleries, qui

ne peuvent "pas soutenir cette initiative, incompatible avec nos efforts actuels de soutien au JCPOA". De sont coté les autorités russes ont déclaré qu'ils continueront à coopérer avec l'Iran malgré les menaces américaines.

IRAK

Trump réaffirme vouloir retirer ses troupes

Donald Trump a réaffirmé jeudi, en présence du nouveau chef de gouvernement irakien, sa volonté de retirer les troupes américaines d'Irak, mais sans préciser de calendrier. Le président des Etats-Unis a reçu pour la première fois à la Maison Blanche Moustafa al-Kazimi, nommé en mai. "Nous avons une très, très bonne relation depuis le début", a dit Donald Trump au sujet du dirigeant irakien, "un homme très respecté", qui l'a remercié en retour pour le soutien américain. A 74 jours de l'élection présidentielle, Donald Trump a renoué avec sa promesse de désengagement des théâtres d'opérations coûteux du Moyen-Orient. "A un moment donné, nous serons évidem-

ment partis", a-t-il dit en se félicitant d'avoir réduit les troupes "à un niveau très, très bas". "Nous avons retiré nos soldats d'Irak assez rapidement, et nous avons hâte de ne plus avoir besoin d'être sur place car l'Irak pourra vivre sa vie et se défendre tout seul", a-t-il insisté. Le sort des quelque 5.000 soldats et diplomates américains encore déployés en Irak est plus que jamais sur la table depuis la vague de sentiment anti-américain qui a suivi la frappe ordonnée en janvier par Donald Trump pour tuer le général iranien Qassem Soleimani à Baghdad. Le Hachd al-Chaabi, une coalition de paramilitaires intégrée à l'Irak irakien, réclame au Parlement l'expulsion des troupes américaines.

MALI

Les militaires annoncent la réouverture des frontières

Les frontières aériennes et terrestres du Mali, fermées depuis le coup d'Etat mardi, sont rouvertes dès hier, ont annoncé les militaires qui dirigent le pays dans un bref communiqué lu à la télévision nationale ORTM. "Le Comité national pour le Salut du peuple (CNSP) informe l'opinion nationale et internationale de la réouverture des frontières aériennes et terrestres à compter de ce vendredi 21 août à 00H00", indique ce communiqué, lu par le présentateur du journal de l'ORTM. "Le comité rassure les populations que toutes les mesures sécuritaires sont prises en vue d'assurer la bonne circulation des personnes et de leurs biens", a-t-il ajouté, sans plus de précision.

USA

Steve Bannon, ex-conseiller de Trump, inculpé de détournement de fonds

L'ex-conseiller de Donald Trump, Steve Bannon, a été inculpé et arrêté jeudi pour détournement de fonds versés via un site de financement participatif censé contribuer à "la construction du mur" promis par le milliardaire républicain à la frontière Etats-Unis-Mexique, a indiqué la procureure fédérale de Manhattan. Celui qui fut l'un des architectes de la campagne présidentielle du magnat new-yorkais en 2016 est accusé d'avoir, avec trois autres responsables du site "We Build

The Wall" ("Nous construisons le mur"), "détourné de l'argent de centaines de milliers de donateurs", a indiqué la procureure Audrey Strauss dans un communiqué. Steve Bannon, 66 ans, aurait notamment utilisé des "centaines de milliers de dollars" pour couvrir "des dépenses personnelles", selon ce communiqué. Les détournements ont commencé en décembre 2018, selon les enquêteurs. Alors qu'ils assuraient aux donateurs que tout l'argent levé via le site servirait à ériger le mur - symbole de la politique de durcisse-

ment migratoire de Donald Trump - M. Bannon et les trois autres responsables détournèrent une partie des fonds via une organisation à but non lucratif et une société écran, au moyen notamment de fausses factures, ont-ils ajouté. M. Bannon, ex-responsable du site conservateur Breitbart News, devait être présenté à un juge fédéral new-yorkais dans la journée. Il devra répondre de deux chefs d'accusation, pour fraude et blanchiment d'argent, passibles chacun d'une peine maximale de 20 ans de prison.

MALI

L'OCDE à Bamako pour le retour à l'ordre constitutionnel

La junte au pouvoir au Mali a fait un geste en permettant à l'ONU de rencontrer le président Ibrahim Boubacar Keïta et en libérant deux détenus avant l'arrivée aujourd'hui à Bamako d'une délégation ouest-africaine pour réclamer le retour à l'ordre constitutionnel.



La mission de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) va être conduite par l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan, accompagné du président de la Commission de la Cédéao, Jean-Claude Kassi Brou, et du ministre des Affaires étrangères du Niger, Kalla Ankourao, a-t-on appris hier auprès de l'organisation à Bamako. La junte recevra "avec plaisir" cette délégation de l'Afrique de l'Ouest, a ensuite dit à l'AFP un responsable de la junte.

Le geste des militaires, qui assurent vouloir organiser une transition politique de courte durée, intervient alors que l'opposition a appelé à de grands rassemblements hier après-midi à Bamako pour "fêter la victoire du peuple malien", trois jours après la chute du président Keïta, au pouvoir depuis 2013. Jeudi soir, les putschistes avaient permis à une équipe de l'ONU de rendre visite aux personnalités qu'elle détient, dont le Président renversé et son Premier ministre, Boubou Cissé.

"Hier dans la soirée, une équipe des droits de l'homme de la Minusma s'est rendue à Kati dans le cadre de son mandat de protection des droits de l'homme et a pu avoir accès au président Ibrahim Boubac-

car Keïta ainsi qu'à autres détenus", a indiqué sur Twitter la mission de l'ONU.

ENCORE 17 DÉTENUS

Lors de leur coup d'Etat mardi dernier, les militaires ont arrêté le président Keïta, dit "IBK", qui a ensuite annoncé sa démission dans la nuit, et son Premier ministre, Boubou Cissé, qu'ils ont emmenés dans le camp militaire de Kati, dans la banlieue de Bamako, devenu le centre du nouveau pouvoir.

"Nous avons autorisé une mission des droits de l'homme de l'ONU au Mali à rendre visite à tous les 19 prisonniers de Kati, y compris l'ex-président Ibrahim Boubacar Keïta et l'ancien Premier ministre Boubou Cissé", a déclaré à l'AFP un responsable de la junte s'exprimant sous couvert d'anonymat. D'autres personnalités ont également été arrêtées, dont le ministre de la Défense et celui de la Sécurité, les généraux Ibrahim Dahirou Dembélé et M'Bemba Moussa Keïta, le président de l'Assemblée nationale Moussa Timbiné et le chef d'état-major de l'armée, le général Abdoulaye Coulibaly. "Nous avons libéré deux prisonniers, l'ancien ministre des Finances et de l'Economie Abdoulaye Daffé et Sabane Mahal-

moudou", le secrétaire particulier du Président, a affirmé le responsable de la junte. "Deux prisonniers ont été libérés. Il en reste 17 à Kati. C'est la preuve que nous respectons les droits de l'homme", a-t-il poursuivi. Abdoulaye Daffé est considéré comme étant proche du chérif de Niouro, le mentor de la figure de proue de la contestation qui réclamait, depuis juin la démission du président Keïta, l'imam Mahmoud Dicko.

IBK "FATIGUÉ MAIS SEREIN"

Le Président déchu et son Premier ministre sont toujours à Kati, ville-garnison proche de Bamako, mais ils ont été transférés "dans une villa", où ils sont privés de télévision, de radio et de téléphone, selon deux personnes ayant assisté à la visite, dont un responsable de la junte.

"Leurs conditions de détention sont acceptables", le président malien "avait l'air fatigué mais serein", selon une de ces sources. Quant à Boubou Cissé, il était d'un "calme olympien". Les autres détenus se trouvent dans les locaux d'un centre de formation de Kati, où ils "dorment sur des matelas et partagent une même télévision", selon des témoins interrogés par l'AFP.

Les pays voisins du Mali, réunis en Sommet extraordinaire, ont réclamé jeudi le "rétablissement" du président Keïta et décidé d'envoyer une délégation à Bamako en vue d'un "retour immédiat à l'ordre constitutionnel". Les responsables du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) mis en place par les militaires et dirigé par un colonel de 37 ans, Assimi Goïta, ont rencontré jeudi des membres de la société civile et des dirigeants politiques, dont des représentants des partis de la majorité soutenant IBK.

"C'était une rencontre d'écoute. Nous avons condamné le coup d'Etat. Mais nous sommes aussi prêts à parler d'avenir. Les discussions se poursuivront", a déclaré à l'issue de cette rencontre Blaise Sangaré, conseiller spécial du président Keïta et chef de la Convention sociale-démocratie (CSD), une formation de la majorité. La junte entend mettre en place "un conseil de transition", avec un président qui sera "un militaire ou un civil". Elle a annoncé la réouverture dès hier des frontières terrestres et aériennes, même si les pays de l'Afrique de l'Ouest ont décidé de fermer les leurs avec le Mali, sauf pour les denrées de première nécessité, les médicaments et l'énergie.

Source : AFP

LIBYE

Un cessez-le-feu immédiat annoncé par le GNA et le Parlement de l'Est

Le Gouvernement d'Union nationale libyen (GNA) et le Parlement de l'Est ont annoncé séparément, hier, un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt de tous les combats sur tout le territoire libyen. Le président du Conseil présidentiel du GNA, Fayez el Sarraj, a indiqué hier dans un communiqué avoir donné ces instructions partant de sa "responsabilité politique et nationale" ainsi que "des exigences de la conjoncture actuelle que traverse le pays et la région, et de la crise sanitaire induite par la Covid-19". "L'entrée en vigueur d'un véritable cessez-le-feu nécessite la démission des régions de Syrte et d'Al Djoufrah", a-t-il poursuivi, ajoutant que "les services de police des deux côtés travaillent en coordination sur les dispositifs sécuritaires dans ces régions". Le GNA a souligné que l'objectif final de l'annonce du cessez-le-feu "est le recouvrement de la souveraineté totale sur les territoires libyens et le départ des forces étrangères et des mercenaires". Mettant en avant l'impératif de poursuivre la production et l'exportation du pétrole, M. El Sarraj a préconisé, selon la même source, le dépôt des recettes dans le compte de la compagnie libyenne de pétrole (NOC) à la Banque libyenne sans possibilité de disposer de ces fonds jusqu'à la mise en place de mesures politiques inclusives conformément aux conclusions de la Conférence de Berlin, en vue de garantir la transparence en collaboration avec la mission onusienne et la communauté internationale". Il a, par ailleurs, appelé à l'organisation d'élections présidentielles et parlementaires en mars prochain suivant une base constitutionnelle adéquate unanimement convenue par les Libyens. Pour sa part, le Parlement de l'Est, sous la présidence de Aguilah Saleh, a appelé, hier dans un communiqué, toutes les parties à "un cessez-le-feu immédiat au vu de conditions économiques du pays et de la propagation de la Covid-19". "Le cessez-le-feu permettra la sortie des mercenaires et le démantèlement des milices", a-t-il ajouté.

R.I

PALESTINE

L'aviation israélienne frappe plusieurs sites à Gaza

Plusieurs sites dans diverses régions de Gaza assiégée ont été bombardés hier par des avions de combat israéliens, ont rapporté des médias palestiniens. Selon l'agence de presse palestinienne (Wafa), un site à l'ouest de la ville de Gaza a été incendié et détruit par trois roquettes lancées par un avion de combat israélien qui a provoqué également des dégâts matériels à des maisons et propriétés des citoyens. Un avion de combat israélien a frappé un autre site à Beit Lahia, ville basée au nord de la bande de Gaza, causant d'importants dégâts au site et aux propriétés des citoyens voisins. Aussi,

l'artillerie de l'occupation a pris pour cible plusieurs endroits à l'est de la ville de Gaza, sous blocus depuis plus de dix ans. La nuit dernière, l'aviation israélienne a bombardé avec six roquettes au moins un site à l'ouest de la ville de Khan Younis au sud de l'enclave, le détruisant et entraînant des dommages aux biens des citoyens dans la région. L'occupant israélien a récemment intensifié ses mesures punitives illégales contre la bande de Gaza. L'unique centrale électrique de Gaza a cessé de fonctionner depuis mardi, affectant près de deux millions d'habitants privés d'électricité.

Les forces d'occupation israéliennes ferment régulièrement les points de passage commerciaux empêchant notamment l'acheminement de carburant industriel vers Gaza. En outre, l'armée israélienne a procédé à la fermeture de la zone maritime de la bande de Gaza, empêchant ainsi les pêcheurs palestiniens de sortir en mer. La bande de Gaza a été déjà la cible d'une série d'agressions militaires israéliennes en (2008, 2012, 2014) et malgré une trêve, l'an dernier, favorisée par l'ONU, l'Egypte et le Qatar, l'occupation mène sporadiquement des tirs sur le territoire palestinien.

R.I

LE CONFLIT UKRAINIEN, AUBAINE POUR LE PRÉSIDENT LOUKACHENKO

Minsk se rebiffe contre le grand frère russe

Depuis le changement de pouvoir en Ukraine, la Biélorussie tente d'échapper à la montée des tensions entre la Russie et l'Union européenne. En jouant les bons offices, Minsk espère diversifier ses échanges et affirmer son indépendance vis-à-vis de Moscou. Mais, soucieux de préserver son pouvoir et son partenariat stratégique, le président Loukachenko connaît bien les lignes rouges à ne pas franchir.



Par Loulia Shukan

Depuis, Bruxelles et Minsk mènent un dialogue limité aux domaines économique (amélioration du climat des affaires), commercial (réduction des barrières à l'importation des marchandises biélorusses dans l'Union), financier (assistance à l'obtention d'un crédit de redressement auprès du Fonds monétaire international) ou technique (introduction des règlements techniques européens, économie verte, modernisation des infrastructures de transport). Ce dialogue paraît susceptible d'aider la Biélorussie à préserver sa stabilité, voire à compenser une diminution des aides directes et indirectes russes.

Minsk et l'Union européenne ont signé le 13 octobre 2016 un « partenariat pour la mobilité » visant à faciliter la circulation des personnes tout en décourageant la migration irrégulière ainsi que les trafics illicites. Il vient compléter les accords d'assouplissement du régime des visas et de réadmission, en négociation depuis janvier 2014 et dont la signature n'est retardée que pour des raisons techniques. Une fois en vigueur, ces accords faciliteront le passage des frontières et réduiront le prix des visas Schengen, que les Biélorusses paient aujourd'hui 60 euros, contre 35 euros pour les ressortissants russes. Une mesure importante pour ce pays qui enregistre le plus grand nombre de visas Schengen délivrés par habitant (au total, 752 782 pour l'année 2015).

Si ces avancées sans précédent dans ses relations avec Bruxelles incitent le régime à s'ouvrir davantage, l'autoritarisme de M. Loukachenko empêche la signature d'un accord de partenariat et de coopération, pourtant demandée avec insistance par Minsk (3). Candidat depuis 1993, le pays est le seul sur le continent à demeurer à la porte du Conseil de l'Europe ; il est également le seul à appliquer encore la peine de mort. Le président Loukachenko refuse de lever les restrictions à l'exercice des libertés politiques et civiques en vigueur depuis le début des années 2000, de peur de voir son pouvoir personnel ébranlé.

Après une relative retenue dans le traitement des manifestations de l'opposition en 2016, le régime a renoué



en mars 2017 avec ses méthodes fortes pour étouffer le mouvement de protestation contre une taxe de près de 200 euros sanctionnant l'« assistant social », c'est-à-dire l'absence d'emploi officiel pendant plus de six mois. Sept cents personnes ont ainsi été arrêtées à Minsk le 25 mars, à l'occasion d'une manifestation non autorisée ; 144 ont écopé d'amendes de plusieurs centaines d'euros ou de peines d'emprisonnement de cinq à vingt-cinq jours. Une vingtaine d'anciens militants nationalistes des années 1990 sont même poursuivis pour activités insurrectionnelles dans le cadre d'une enquête criminelle. La relative discrétion de l'Union européenne au sujet de cette répression confirme cependant sa réticence à ostraciser le régime, de peur que celui-ci ne se referme et ne se tourne exclusivement vers la Russie.

Cette tentative de rééquilibrage de la politique extérieure de la Biélorussie a tendu le dialogue avec Moscou sur des dossiers stratégiques et même économiques. Les désaccords se sont d'abord manifestés au sujet du déploiement sur le sol biélorusse, près de Lida, dans la région de Hrodna, d'un régiment d'avions de chasse russes, dans le cadre du système commun de défense aérienne. Évoquée pour la première fois en 2012, cette question est revenue dans l'actualité à l'automne 2015, en pleine campagne pour l'élection présidentielle et alors que Minsk espérait obtenir une levée partielle des sanctions de l'Union. Les médias russes ont alors annoncé le déploiement effectif de chasseurs en Biélorussie à compter du 1er janvier 2016. Le président Loukachenko a déclaré que son pays n'avait aucune intention d'accueillir une base militaire russe sur son territoire.

Cette initiative de Moscou, peu sou-

cieuse de la réaction de Minsk, répondait au déploiement par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) de nouvelles divisions dans les pays baltes et d'un bouclier antimissile — à base de technologie américaine — en Europe centrale. En mai 2016, le système de défense américain de Deveselu (Roumanie) est devenu opérationnel, et des sites polonais et tchèques sont toujours à l'étude pour accueillir d'autres éléments du bouclier, comme des missiles intercepteurs ou des radars. Il s'agissait également de mieux contrôler un partenaire biélorusse récalcitrant : toute aspiration de M.

Loukachenko à la neutralité de son pays dans la confrontation entre la Russie et l'Occident, tout comme sa marge de manœuvre à l'égard de Moscou, seront définitivement compromises après le déploiement d'une base aérienne russe sur son sol. Pis encore, au regard de sa position de « zone tampon » entre l'OTAN et la Russie, le pays pourrait devenir un jour le terrain d'une confrontation plus directe. Ce que redoutent par-dessus tout les Biélorusses, qui se rappellent avoir perdu près de 25 % de leurs pendant la seconde guerre mondiale.

Enfin, les conséquences économiques néfastes de la crise ukrainienne sur les deux pays ont conforté les réflexes nationalistes, donnant lieu à de nouvelles guerres commerciales en 2016. La tension est d'abord montée d'un cran au sujet des livraisons de gaz russe à destination de la Biélorussie. Face au refus de Gazprom de concéder une remise sur le prix du gaz, Minsk a décidé de manière unilatérale de ne lui payer que 73 dollars, au lieu de 132, pour 1 000 mètres cubes. Moscou a répliqué par une réduction sensible de ses livraisons de pétrole brut détaxé (18 mil-

liards de tonnes au lieu des 24 millions prévus), portant un coup sévère aux industries pétrochimiques biélorusses, dont la production représente un tiers des exportations globales du pays.

Autre point de friction : l'importation en Russie, via le territoire biélorusse, de produits alimentaires en provenance de l'Union européenne et sous embargo russe depuis le 6 août 2014. Les règlements douaniers en vigueur dans l'Union économique eurasiatique autorisent en effet la Biélorussie à réexporter ces produits (fromages, légumes et fruits, poissons et fruits de mer) à condition qu'ils aient été transformés ou reconditionnés sur son territoire. De nombreux producteurs du pays, encouragés par le pouvoir, exploitent aujourd'hui cette aubaine. Selon le parquet de la Fédération de Russie, la Biélorussie aurait exporté en 2015 cinq fois plus de pommes et de champignons qu'elle n'en avait produit. En octobre 2016, le service des normes sanitaires russe l'a accusée d'avoir importé près de cent mille litres de lait polonais pour les réexporter après reconditionnement, contournant ainsi l'embargo. La Russie, elle, cherche à durcir unilatéralement les règles d'importation des produits biélorusses (lait, fromage, viande), notamment en les soumettant à des embargos temporaires. Ces tensions ne présagent cependant rien d'une remise en question sérieuse des relations, les dépendances mutuelles sur les plans stratégique et économique étant fortes. Tant que ses intérêts sont sécurisés en Biélorussie, Moscou ne semble pas envisager de brusquer son partenaire.

Même si cette assistance est beaucoup moins importante que dans les années 2000, il continue d'ailleurs à lui accorder un soutien financier : 12

milliards de dollars échelonnés sur plusieurs années, par l'intermédiaire de la Banque eurasiatique de développement, ou encore 1 milliard de dollars promis en 2017 afin d'aider la Biélorussie à régler sa dette de 720 000 dollars pour le gaz livré en 2016. En outre, après le dernier sommet bilatéral, le 3 avril 2017, Moscou a finalement concédé à son voisin une remise sur le prix du gaz pour 2018 et 2019 : celui-ci sera respectivement de 129 et 127 dollars les 1 000 mètres cubes, contre 150 dollars prévus initialement.

Minsk n'entend pas contester plus ouvertement à la Russie son statut de partenaire privilégié, même s'il reste attaché à sa neutralité dans la crise ukrainienne et, par-delà, face à la confrontation entre la Russie et l'OTAN. Il accueillera ainsi, à l'automne 2017, les manœuvres militaires russo-biélorusses Zapad (Ouest), conformément à une tradition stratégique soviétique restaurée en 1999.

Cette position de neutralité de M. Loukachenko tout comme son aspiration à plus d'autonomie relèvent d'une stratégie de préservation de son régime. Dans le contexte actuel, cette stratégie implique l'affirmation de la souveraineté de la Biélorussie, une politique extérieure plus équilibrée et même une certaine ouverture. Elle trouve aussi un large écho auprès de la population, qui, face au conflit entre les Deux Grands, opte pour une position de retrait : à l'été 2016, 58 % des personnes interrogées déclaraient vouloir se tenir à distance de la confrontation entre la Russie et l'OTAN.

Loulia Shukan
Chercheuse en sociologie politique et maîtresse de conférences à l'université Paris Nanterre. Auteure de *Génération Maïdan*, L'Aube, Paris, 2016

De l'impératif humanitaire au sursaut nécessaire

Je pleure sur Beyrouth et songe au Gemmayzé de mon enfance. Le paisible quartier de l'époque, en surplomb du vieux port, était doté de plusieurs écoles, de nombreux artisans et de petites entreprises. À un rythme régulier, ses rues bourdonnaient d'élèves, d'ouvriers et de cadres venus de toute la ville. La classe moyenne s'y mêlait aisément à ses voisins bourgeois, et des intellectuels devisaient avec des ouvriers. Ils partageaient tous des valeurs civiques et de solidarité, et aspiraient à une vie meilleure grâce à la croissance rapide d'avant-guerre. Les jeunes rêvaient de réinventer le monde, ils furent nombreux à en devenir des citoyens engagés.

Comme d'autres, le quartier survécut péniblement aux années de guerre (1975-1990). Il perdit du potentiel avec l'exil économique forcé des jeunes. Il réussit néanmoins à rebondir. Ses bâtiments restaurés de la fin du XIXe siècle, ses belles églises anciennes et ses charmants petits jardins attiraient de nombreux visiteurs. Des grappes de touristes et de jeunes citadins s'y promenaient, avant de s'agglutiner dans les snack-shops et les pubs qui avaient remplacé les ateliers d'artisans. Un cycle historique semblable à celui des quartiers voisins, tous dévastés hélas par l'onde de choc inouïe de l'explosion criminelle sur le port. Une froide colère m'entreint en pensant aux victimes fauchées, à notre histoire souillée et à l'avenir compromis. Un patrimoine irremplaçable a été détruit et aucun rebond spontané ne paraît possible cette fois-ci. Les destructions sont trop massives pour un peuple déjà assommé par une crise économique inégalée dans le monde, en temps de paix. Les particuliers sont privés d'emploi et leur épargne est gelée, sans motivation légale, pour éviter des faillites bancaires. Les propriétaires, non assurés, ne peuvent réparer les dommages. Des dizaines de milliers de Beyrouthins ont vu leurs immeubles ébranlés par le souffle de l'explosion. D'autres centaines de milliers tentent de survivre dans des habitats fort endommagés et dangereux. Surgie avec le chômage et l'hyperinflation, la faim va s'aggraver. Des épidémies devraient se propager avec les mauvaises conditions sanitaires. Les hô-

pitaux, endommagés et submergés de victimes et de malades, ont besoin de financements rapides pour rester à flot. Ils n'importaient déjà presque plus d'équipements, voire certains médicaments, depuis la quasi-disparition des devises du marché et la chute spectaculaire du taux de change sur le marché parallèle.

Soutien international requis

Dégâts économiques et risques humanitaires s'étendent au-delà du Beyrouth dévasté. Des infrastructures essentielles – dont les seuls silos à grains du pays – ont été détruites sur le port, qui absorrait deux tiers des entrées de marchandises dans un pays important 80 % de ses besoins. Après les rationnements liés à la crise, des pénuries plus graves pointent à l'horizon. Pour un petit pays de moins de 6 millions d'habitants, et accueillant déjà plus de 1,5 million de réfugiés, le poids de la tragédie est insupportable.

En ces temps de grande épreuve, il faut embrasser l'impératif humanitaire à Beyrouth. Frappés par des catastrophes successives, trahis par les défaillances d'un État irresponsable – et ayant déjà à son passif une longue série d'échecs en matière de politiques et services publics ainsi que de corruption (notamment au port, siège d'une forte contrebande d'importations, vers la Syrie) –, les Libanais ont besoin du franc soutien de la communauté internationale. Il existe certes de grandes frustrations au sujet du Liban, dont la capture de l'État par des intérêts partisans et corrompus

et le blocage de réformes longtemps attendues. Néanmoins, le monde doit aider ce peuple à survivre à la catastrophe. C'est évident pour des raisons humanitaires mais aussi pour la paix et la stabilité, dans la mesure où l'effondrement social en cours pourrait favoriser la multiplication des troubles sécuritaires.

Les marques de soutien international ont réchauffé le cœur des Beyrouthins, notamment la visite du président français Emmanuel Macron et l'envoi d'experts et d'équipes pour fouiller les décombres. L'annonce de dons officiels, d'un total de 300 millions de dollars, témoigne de la sincère compassion ressentie. Face aux craintes de la société civile sur les risques de détournement de ces dons et la capacité des services publics libanais à les allouer en toute transparence, l'aide humanitaire va trouver ses propres accès directs à la population, au travers notamment d'ONG. Mais l'angoisse reste entière car rien n'est réglé au fond, et le coût du désastre dépasse de loin ce montant. Pour aller plus loin, il faudra des crédits de long terme, à un coût très inférieur à la prime de risque actuelle du Liban. Malgré ses malheurs, notre pays n'aurait pas accès aux crédits concessionnels réservés aux plus pauvres. Du fait de son défaut sur la dette due aux créanciers privés, le Liban ne pourrait emprunter qu'aux prêteurs officiels (souverains et multilatéraux, dont l'exposition était modeste). Depuis la conférence CEDRE d'avril 2018, où elles avaient promis 11 milliards de dollars de prêts au développe-

ment, de grandes nations bienveillantes ont pressé les dirigeants libanais d'adopter les mesures et réformes nécessaires. On sait qu'aucune de ces réformes attendues n'a encore été mise en œuvre. La discussion d'un programme d'ajustement avec le FMI a été entravée par des blocages politiques, malgré le besoin critique de cette bouée de sauvetage pour relancer l'économie.

Réagir maintenant pour préserver l'avenir

Or le désastre du port ne peut attendre que l'optimisation des politiques publiques libère des financements pour la reconstruction. Au contraire de l'aide humanitaire d'urgence, ces opérations ne peuvent, en raison de leur nature, contourner l'État. Il est donc souhaitable que les besoins urgents au port et dans les quartiers ravagés soient rapidement évalués par les agences de développement (AFD, Banque mondiale, BEI, BERD et d'autres). L'exécution de ces projets serait ensuite supervisée par les créanciers, avec les autorités locales, afin d'en assurer le bon achèvement. Il faudra, certes, s'assurer au préalable de la restauration d'une bonne gouvernance du port, de sa protection par l'armée libanaise et de l'absence effective de toute milice. Cela ne réduit pour autant en rien la nécessité de réformer les politiques financières et la gouvernance publique, ni celle de résorber les déficits financiers. La catastrophe du port rend en effet encore plus urgentes des mesures macroéconomiques d'assainissement et de redressement. La dette publique

frôlerait désormais 250 % d'un PIB effondré et dépasserait nettement la moitié des dépôts bancaires. Cette situation bloque tout alors que des illusionnistes voudraient gagner du temps dans d'inutiles chimères : la tragédie du port ne modifiera pas la conditionnalité des réformes associée à CEDRE. Il n'y aura pas de crédits internationaux charitables, à fonds perdus, pour replâtrer l'édifice croulant. Il faut réagir maintenant avant qu'il ne s'effondre, et engager des mesures d'ajustement et des réformes crédibles pour obtenir les financements de long terme promis en 2018. D'autant que les réformes indispensables ont des délais d'exécution et de transmission de leurs effets.

Le Liban a sans doute besoin de restaurer un fonctionnement plus démocratique et transparent, afin de pouvoir reconstruire une économie forte, inclusive et durable. En attendant, pour survivre, il nous faut conduire une guerre de mouvement sur plusieurs fronts économiques. Le gouvernement Diab avait mené une guerre de tranchées qui n'avait rien réglé. Seuls des professionnels intègres, indépendants du personnel politique et rompus à la gestion technique des grosses crises auraient une chance de régler les problèmes. Au contraire des dirigeants actuels du pays, qui brillent par leur silence assourdissant et n'ont toujours pas pris la mesure du gouffre qui nous engloutit.

* **Jad Antoine Khallouf est économiste et financier, diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale d'administration (Paris).**

Covid-19 et santé des enfants dans le monde: une bombe à retardement

Comme le rappelle une communication de l'OMS1, les enfants ne sont -heureusement- pas le visage de la pandémie actuelle, mais ils risquent d'en être les premières victimes. En effet, cette pandémie, dont on peut palper comment elle impacte notre quotidien, dans un pays où le système de soins a montré une capacité d'adaptation hors du commun et où la protection sociale a été globalement garantie – même si elle a mis en évidence ses limites et ses fragilités –, a des répercussions dramatiques dans d'autres contextes. On sait déjà que dans de nombreux pays africains, mais aussi en Inde ou au Brésil, les programmes de vaccination infantile de base sont stoppés ou ralentis depuis le début de la pandémie, comme de nombreux programmes tels que le suivi de grossesse, les prises en charge de maladies chroniques, en particulier ceux atteints du SIDA et de la tuberculose. Déjà avant, l'OMS calculait que, en Afrique, un enfant sur cinq n'avait pas accès à ces vaccinations: en cause, des systèmes obsoletés d'approvisionnement et de distribution de vaccins qui retardent et limitent leurs effets, doublés d'une corruption avérée des élites politiques. Mais là, c'est toute une cohorte de pe-

tits enfants qui risque d'échapper à la vaccination avec un risque majeur, d'ici un an, d'épidémies de rougeole ou de réapparition de foyers de poliomyélite ou de méningite entre autres. C'est une première source d'inquiétude. Surtout si l'on sait que, déjà avant l'apparition de la COVID-19, au moins 1,5 million d'enfants mouraient chaque année par manque d'accès aux vaccins. De plus, l'Afrique de l'Est, mais aussi le Yémen et le Pakistan font face à une invasion de criquets pèlerins (dont j'ai déjà parlé). Par ailleurs, la plupart des pays ont ordonné un confinement ou semi-confinement à cause de la pandémie, entraînant des pertes de revenus mais aussi des difficultés d'écoulement des produits agricoles ou des manques d'approvisionnement des marchés. Par ailleurs, les prix du pétrole ont fondu, comme pour d'autres matières premières, et les investissements étrangers se sont raréfiés: on assiste donc à une crise économique locale doublée d'un manque de liquidité des États. Tout cela va fragiliser la sécurité alimentaire de nombreuses régions. Le FMI et l'OMS prévoient une augmentation pendant l'année en cours de l'extrême pauvreté (1,90 dollar par

jour en parité de pouvoir d'achat), qui ne concernerait plus 84 millions de personnes, comme dans le scénario pré-pandémie, mais 132 millions, pour environ une moitié d'enfants. C'est la deuxième source d'inquiétude. Sans parler des 188 pays qui ont imposé des fermetures des écoles à l'échelle nationale, touchant plus de 1,5 milliard d'enfants et de jeunes: certes, nombre d'entre eux ont « organisé » un enseignement à distance, mais auquel la majorité des populations des pays pauvres n'a pas accès. Sans compter que 368,5 millions d'enfants dans 143 pays dépendent normalement des repas scolaires comme source faible de nutrition quotidienne. Par ailleurs, l'expérience de l'épidémie d'Ebola de 2014 a montré que la rescolarisation des filles après coup était nettement plus faible que celle des garçons et qu'il y avait une corrélation nette avec l'augmentation du nombre de grossesses chez les adolescentes. Il n'y a pas de raison que cela soit différent avec la Covid-19. C'est une troisième source d'inquiétude. L'épidémie d'Ebola a aussi montré que, pour toutes sortes de raisons, le retour à la « normale » en termes de suivi et de prise en charge des grossesses à risque (rappelons que 7000

nouveaux-nés meurent chaque jour dans le monde), comme de suivi médical des enfants de 5 ans, prend du temps: or, force est de constater que l'on ne sait pas quand cette pandémie pourra être contrôlée, et que la situation d'avant était déjà alarmante.

Sans parler des enfants, accompagnés ou non, fuyant des zones de guerre, bloqués dans des conditions infâmes aux portes de l'Europe ou des États-Unis, où aucune protection contre la Covid-19 n'est organisée par les différents gouvernements. C'est un vrai scandale de notre monde globalisé où chaque pays se préoccupe d'avantage de monnayer l'accès aux premiers vaccins pour sa population, pour le bonheur des pharmas, plutôt que de se battre pour un vaccin comme « bien public de l'humanité... » et de créer des conditions cadres de protection pour les plus fragiles, particulièrement les enfants. Peut-on croire à un sursaut de la communauté internationale ?

PAR BERNARD BOREL
Pédiatre FMH et membre du comité E-Changer, ONG suisse romande de coopération.

3 signes d'intolérance au lactose

Lorsqu'on digère mal les produits laitiers, plusieurs signes peuvent nous donner l'alerte. Les symptômes classiques, comme les maux de ventre, ou la fatigue, peuvent varier en fonction de la quantité de lactose consommée, et du degré d'intolérance.

Vous ne vous sentez pas bien après avoir bu du lait ou mangé une glace ? Si votre corps réagit mal après avoir consommé des produits laitiers, vous pourriez être intolérant au lactose. Les personnes qui souffrent de cette maladie ont un déficit de lactase, l'enzyme qui permet de digérer le sucre contenu dans le lait et ses produits dérivés. Voici quelques signes qui peuvent vous l'indiquer.

Les symptômes classiques

L'importance des symptômes varie d'une personne à l'autre, en fonction du taux de lactase de chacun, et de la quantité de lactose qui a été consommée. Ils peuvent être relativement légers, comme des gaz ou des ballonnements, voire plus importants, comme des douleurs, une diarrhée persistante, des nausées et vomissements, une perte de poids, une fatigue importante, de la fièvre et des maux de tête. Parfois, ces symptômes digestifs peuvent être liés à une maladie temporaire comme la grippe intestinale, qui affaiblit la muqueuse de l'intestin, à une réaction à certains médicaments ou à une pathologie sous-jacente chronique comme la maladie cœliaque. Votre médecin pourra vous recommander un gastro-entérologue capable de diagnostiquer l'éventuelle intolérance au lactose.

La vitesse

Les symptômes comme les maux d'estomac, les gaz, les ballonnements et la diarrhée peuvent se manifester entre une à trois heures après avoir mangé un aliment contenant du lactose. Ce délai peut varier en fonction de la nature des produits laitiers et de la quantité consommée. Parfois, les symptômes apparaissent le matin si vous avez mangé du lactose la veille au soir. Si vous voulez vérifier la présence d'une intolérance, le meilleur moyen consiste à retirer tous les produits qui contiennent du lactose de votre alimentation pendant une à deux semaines. Si les symptômes disparaissent, il y a de fortes chances que vous souffriez de cette intolérance. Parlez-en à votre médecin pour qu'il vous aide à établir un bon équilibre alimentaire.

L'alternance

Il existe différents degrés d'intolérance au lactose. Certaines personnes peuvent tolérer un peu de lactose sans tomber malade, tandis que d'autres se sentent très mal dès la moindre petite dose. Il n'est pas rare que certaines personnes intolérantes au lactose puissent digérer les fromages à pâte dure, qui contiennent moins de lactose, et le yaourt plus facilement que d'autres produits laitiers. Le fait de ne pas être malade systématiquement ne veut pas dire que vous n'êtes pas intolérant.

IMMUNITÉ

Une piqûre de moustique bouleverse notre système bien plus qu'on ne le pense

Des chercheurs ont étudié la réponse immunitaire induite chez des souris par la piqûre de moustiques. Génétiquement modifiés, les rongeurs détenaient le même type de cellules sanguines que l'être humain, et ont ainsi permis de révéler une étonnante série de réactions immunitaires jamais observées auparavant chez l'Homme.

Les moustiques... Le simple fait d'évoquer leur nom peut suffire à nous donner des boutons. En plus des insupportables démangeaisons qu'ils provoquent, ces piqueurs ailés peuvent aussi être vecteurs de certaines maladies graves, dengue, chikungunya et autre paludisme. Une liste de méfaits déjà bien étoffée pour un si petit insecte mais dont on semble encore loin d'avoir découvert toute l'étendue. Publiée dans la revue PLOS Neglected Tropical Diseases, une étude a en effet révélé une conséquence sur l'organisme pour le moins inattendue d'une banale piqûre de moustique.

Lorsqu'elle introduit sa trompe - aussi appelée proboscis - au travers de notre peau pour y pomper du sang, la femelle moustique y injecte par la même occasion un peu de sa salive. Composé de substances anticoagulantes, le liquide permet à l'insecte de se gorgier du sang nécessaire notamment à la maturation de ses œufs. Mais il provoque également chez sa victime une réaction cutanée inflammatoire, le fameux bouton, qui nous démange tant. Aussi désagréable quelle soit, cette réaction ne serait finalement que la partie émergée de l'iceberg...

Selon les observations effectuées par les chercheurs du Baylor College of Medicine, à Houston, aux États-Unis, la piqûre du moustique induirait en effet une multitude de bouleversements au sein de notre système immunitaire. Pour parvenir à cette conclusion, les scientifiques ont pratiqué des expériences en laboratoire sur des souris génétiquement modifiées.



Des souris « humanisées »

La manipulation subie par les rongeurs a consisté à remplacer l'ensemble de leurs cellules souches hématopoïétiques - des cellules dont la division permet de générer globules rouges, leucocytes ou encore plaquettes -, par une variante à l'origine de cellules sanguines en tout points identiques à celle de l'Homme. Parmi elles, se trouvaient des lymphocytes T, une famille particulière de globules blancs impliquée dans la réponse immunitaire.

Ainsi « humanisées », ces souris ont permis aux scientifiques d'étudier en détails la réponse de leur système immunitaire suite à l'attaque d'un moustique. Six heures seulement après la piqûre, les analyses sanguines ont révélé une augmentation de la production de lymphocyte T cytotoxique, un type particulier de globule blanc capable d'attaquer les cellules infectées.

D'autres lymphocytes - les lymphocytes T régulateurs -, responsables de la stabilité de la réponse immunitaire, ont en revanche connu une nette diminution. Un jour plus tard, ces mêmes lymphocytes entamaient toutefois leur retour, alors

que les autres types revenaient progressivement à leurs taux initiaux. Une réponse anti-inflammatoire semblait donc se mettre en place. En apparence seulement.

Un revirement de situation inattendu

Une semaine après la piqûre, les chercheurs ont en effet observé un changement étonnant dans la composition sanguine des souris génétiquement modifiées. Au bout de sept jours, le sang, mais aussi la peau et la moelle osseuse des rongeurs se sont trouvés comme envahis par des lymphocytes à un stade dit « double-négatif », la première des trois étapes qui conduisent à leur formation.

Autre fait inattendu : les lymphocytes T régulateurs étaient de nouveau au plus bas. En outre, les cytokines - des molécules sécrétées par les cellules du système immunitaire et qui témoignent de leur coordination - ont révélé la survie, au cours de la semaine, d'une série de réactions inflammatoires et anti-inflammatoires particulièrement complexes.

Cette évolution pour le moins singulière de la composition du sang

ne correspond en rien à la réponse attendue suite à l'introduction d'un pathogène. Bien au contraire. Ces bouleversements immunitaires sembleraient en effet plutôt être au service de l'agent infectieux lui-même.

Une réponse immunitaire favorable au virus

"Dans le contexte d'une infection par un arbovirus [un type de virus véhiculé notamment par les moustiques], la migration que nous avons observée serait trop tardive pour agir sur la réplication initiale ou la dissémination du virus. Mais cela pourrait permettre aux cellules infectées de retourner au niveau de la peau où elles pourraient transmettre le virus à de nouveaux moustiques", révèlent les chercheurs dans leur publication.

Cette étonnante découverte représente une grande première dans l'étude de la transmission de pathogènes par les moustiques. Jamais des scientifiques n'étaient en effet parvenus à observer de tels mécanismes chez l'Homme. Les souris « humanisées » utilisées par les chercheurs américains permettent ainsi de lever le voile sur les stratégies employées par les agents infectieux pour tirer partie de leurs vecteurs. Cette meilleure compréhension des processus qui permettent aux pathogènes véhiculés par les moustiques d'optimiser leur prolifération ouvre la voie au développement de traitements et de méthodes préventives pour faire face aux infections. Car en médecine, comme à la guerre, bien connaître son ennemi permet de mieux le combattre.

Comment fonctionnent les fibres alimentaires ?

Même si les fibres ne sont pas digérées par notre organisme, elles sont très utiles. Grâce à leur action de nettoyage du système digestif, elles éliminent les déchets dont le corps n'a pas besoin, et réduisent l'absorption de substances nocives.

Vous êtes-vous déjà demandé si vous avez consommé assez de fibres dans la journée ? Probablement pas. Et pourtant, ces substances sont indispensables pour assurer un bon fonctionnement de notre organisme. Elles sont considérées comme des glucides indigestes, mais sont très différentes des autres glucides, et beaucoup moins caloriques. Ne laissez pas le terme « indigeste » vous induire en erreur. Bien que les fibres ne soient pas digestibles, elles sont très utiles pour le corps.

Quels sont les bienfaits des fibres ?

Les fibres contribuent à prévenir de nombreuses pathologies (cancer du côlon, diabète, maladies cardiovasculaires...). D'abord, en arrivant intactes dans les intestins, elles nourrissent les bactéries amies et participent à la santé du microbiote. Peu caloriques, elles permettent de réguler le transit, en augmentant le volume des selles en cas de constipation et en captant l'eau du tube digestif en

cas de diarrhée.

Enfin, elles diminuent l'absorption des toxines et mauvaises graisses et ralentissent l'assimilation des glucides. Sans compter qu'elles nous aident à nous sentir rassasiés et à mieux contrôler notre appétit. Fibres solubles ou insolubles, lesquelles préférer ? Ces deux types de fibres sont utiles et complémentaires.

Les fibres solubles

En formant un gel au contact des liquides, les fibres solubles (mucilages, pectines...) freinent l'assimilation des glucides, diminuent l'absorption des graisses et du cholestérol et régulent le transit en douceur.

On les trouve principalement dans les fruits (agrumes, pomme, poire), les oléagineux (amande, noisette, pistache...), l'avoine et les légumineuses, anciennement appelés légumes secs (lentilles, pois chiches...).

Les fibres insolubles

Ces fibres (cellulose, lignine...) agissent comme des éponges. Elles permettent d'augmenter le volume des selles et de stimuler les contractions intestinales. Cependant, en excès, elles peuvent irriter. On les trouve surtout dans le son de blé, les cé-

réales complètes (riz, pains ou pâtes complètes), les carottes, les légumes verts, la salade, les algues et les fruits à pépins (framboise, groseille, etc).

Quels sont les aliments les plus riches en fibres ?

Tous les végétaux renferment des fibres solubles et insolubles, dans des proportions variables. Les fibres insolubles sont largement majoritaires dans les céréales complètes, graines, oléagineux et légumineuses, les fruits et légumes renferment environ deux tiers d'insolubles (surtout dans la peau et les pépins) pour un tiers de solubles.

Quelle quantité de fibres par jour ?

De 25 à 30 g par jour pour un adulte, moins pour les enfants (15 g à 10 ans). La consommation française actuelle (18 à 22 g par jour) est insuffisante.

Consommez :
• au moins 5 portions de fruits et légumes par jour,
• au moins 2 fois de légumes secs par semaine,
• davantage de graines et d'oléagineux (jusqu'à une poignée par jour),
• et des céréales complètes plutôt que raffinées.
Dans le cadre de maladies chroniques, comme la colopathie fonctionnelle aussi appelée syndrome de l'intestin irritable, cet apport peut être revu.

LA MÉMOIRE NATIONALE

Un Concours en ligne de la meilleure recherche historique sur les batailles livrées dans l'Ouarsenis

Le Musée du moudjahid de la wilaya Tissemsilt a lancé jeudi un concours régional en ligne pour l'élaboration de la meilleure recherche historique sur les batailles livrées lors de la guerre de libération dans la région de l'Ouarsenis.

Le concours, organisé à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du moudjahid, coïncidant avec le 20 août de chaque année, s'adresse aux lycéens et aux adhérents des établissements culturels et de jeunesse des wilayas de Tissemsilt, Tiaret et de Chlef, a-t-on ajouté. Les participants doivent réaliser des recherches historiques pour faire connaître des batailles victorieuses de la Révolution du 1er novembre qui ont eu lieu dans la région de l'Ouarsenis telles que celles de "Bab El Bakouche" et du "Djebel Amrouna", dans la wilaya de Tissemsilt. Les auteurs doivent s'appuyer sur les témoignages des moudjahidine et des citoyens ayant vécu ces hauts faits d'armes.

Un jury, composé d'universitaires et de chercheurs en histoire et de cadres du musée, désignera les trois lauréats qui seront récompensés en septembre prochain.

Le concours régional s'inscrit dans le cadre de l'espace virtuel de mémoire que cet établissement a lancé en avril dernier sur sa page officielle sur les réseaux sociaux et son site internet.

APS



L'Algérie primée au Festival virtuel du théâtre des marionnettes en Irak

Deux œuvres théâtrales algériennes ont été primées au Festival juvénile virtuel international du théâtre des marionnettes.

La pièce "Cheikh" de Boukhadra Souhli de l'Association Arlequin des marionnettes d'El Eulma a obtenu le 2e prix de la meilleure représentation théâtrale et le prix de la meilleure conception et fabrication des marionnettes.

"Rovigo" de Halim Chanana de Blida a obtenu, quant à elle, le 3e prix de la meilleure représentation théâtrale et les prix de la meilleure manipulation et de la meilleure performance sonore.

Par ailleurs, le 1er prix de la meilleure représentation théâtrale a été décroché par l'œuvre théâtrale irakienne "Le bon arbre et le nain", tandis que le prix de la meilleure œuvre est revenu à l'écrivain Mohaned El Akous de Syrie pour sa pièce "Comment est-il devenu génie".

R.C

JOURNÉE DU MOUDJAHID

Les membres de la troupe artistique du FLN honoré

Les membres de la troupe artistique du Front de la libération nationale (FLN) ont été honorés, au niveau du Palais de la Culture, Moufidi Zakaria, à Alger, à l'occasion de la célébration de la journée nationale du Moudjahid et du double anniversaire (20 août 1955/1956).

A cette occasion, certains membres de la troupe artistique du FLN, qui a été créée en 1957 par l'artiste, feu Mustapha Kateb, ont été honorés, notamment Bastandji, dit Tahar Lamiri, le compositeur Musptaha Sahnoun, Boulifa Mohamed El Hadi, Saïd Sayah, Safia Kouaci et Halima Zerkaoui.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Bendouda a mis en avant le rôle axial des membres de la troupe artistique du FLN durant la révolution du 1er novembre 1954, ajoutant que grâce à la culture et à l'art,

l'Algérie a réussi à préserver la spécificité en dépit de plusieurs décennies de colonisation qui n'a nullement enterré la personnalité et l'identité des algériens grâce à la culture.

De son côté, le secrétaire général du ministère des Moudjahidine, Laid Rebika, a fait savoir que la journée nationale du Moudjahid coïncide avec le double anniversaire des offensives du nord Constantinois et du congrès de la Soummam (20 août 1955/1956).

En marge de cette cérémonie, une exposition photographique des membres de la troupe artistique et des hommes de la résistance populaire a été organisée.

Plusieurs ministres ont pris part à cet événement organisé par le ministère de la Culture et des Arts à l'occasion de la journée nationale du Moudjahid.

APS

Brèves

Tlemcen: un court métrage pour sensibiliser sur la prévention du Covid-19

Un court métrage pour sensibiliser sur la prévention de la Covid-19 nouvellement produit par l'association "Investissement intellectuel et don humanitaire" de Tlemcen sera diffusé la semaine prochaine. Réalisé par Farouk Kherrar et intitulé "J'ai tué ma mère de mes mains", le film, d'une durée de 15 mn, est la première œuvre artistique de l'association. La trame tourne autour d'un jeune homme, inquiet des mesures de prévention de la Covid-19, finit par contaminer sa mère souffrant d'une maladie chronique qui succombera des suites de ce virus, a indiqué le président de l'association Benterrar Bouazza Akram Le court métrage, dont l'auteur du scénario est Zahra Elajami, sera diffusé la semaine prochaine par des chaînes publiques de télévision, a souligné le président de l'association, ajoutant que le film a été tourné dans la commune de Mansourah (Tlemcen). Le court-métrage, a-t-il dit, vise à sensibiliser les citoyens sur le coronavirus et l'importance de respecter les mesures de prévention pour éviter de transmettre la maladie.

R.C

Seddik Mahi à l'édition virtuelle du Festival "Maroc des contes"

Le romancier et conteur algérien, Seddik Mahi, devra participer à la 17ème édition du Festival international "Maroc des contes", organisé par l'Association marocaine "Conte" act pour l'éducation et les cultures" en présence de nombre d'artistes. Organisé du 7 au 31 août en cours sous le thème "la parole du monde dépasse la Covid-19", l'événement culturel se déroule en présence de nombre d'artistes créateurs venus des différents pays du monde afin de présenter des œuvres reflétant la profondeur culturelle et civilisationnelle de leur région. Cette édition porte sur la lutte contre les catastrophes et le renforcement du rôle du conte dans l'éducation des jeunes. L'artiste Mahi, qui a déjà participé à ce festival et à d'autres festivals dans le monde, a publié un nouveau recueil intitulé "Moula Moula et d'autres conte". Outre son expérience dans le théâtre, l'artiste a déjà animé des ateliers de formation à l'Algérie et à l'étranger.

R.C

MILA

Une délégation ministérielle pour examiner les vestiges mis au jour par le séisme

Une délégation du ministère de la Culture et des Arts est en mission à Mila pour examiner les vestiges archéologiques mis au jour par les deux secousses telluriques qui ont frappé la wilaya le 10 août. La délégation qui se compose du directeur général de l'Office national de gestion et exploitation des

biens culturels protégés (OGEB), Abdelkader Dehdouh et de la directrice du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), Amel Soltani, a examiné lundi le site archéologique à la cité El Amel (mechta Bourkaïd) où les failles et glissement de terrain provoqués par les deux secousses ont dévoilé des pierres taillées de diverses

tailles, des tuiles, un bassin en pierre, des murs de construction et des colonnes cylindriques en plus d'autres sites. Il a été convenu de dépêcher "dans les prochains jours" une équipe spécialisée du Centre national de recherche en archéologie pour examiner les nouvelles découvertes et prendre les mesures de protection

nécessaire du site qui figure, selon la même source, sur la liste de recensement général des biens culturels immobiliers de la wilaya de Mila. Ces vestiges représentent les ruines d'une ferme romaine occupant une superficie importante dans le prolongement du site archéologique romain du vieux Mila.

APS

TÉLÉ

CANAL+ Lille / Rennes

21h00



Ligue 1 2020/2021. 1re journée. Lille / Rennes

TF1 The voice kids

21h05



Pour cette septième saison, les coachs reçoivent des talents âgés de 8 à 15 ans.

G STAR Ghost Chasers

21h05



L'équipe se rend sur le site de la bataille des Ardennes, théâtre d'opérations militaires lors de la Seconde Guerre mondiale.

france Ô Kepler(s)

20h55



Samuel Kepler se réveille le lendemain sur une plage, avec du sang sur les mains.

VISION



france.2 Fort Boyard

21h05



Les invités vont tenter de remporter le maximum de boyards pour le compte de l'association Tombée du nid.

france.3 Les crimes silencieux

21h05



Le commissaire qui dirige le groupe d'enquêtes, elle est confrontée à une succession de crimes étranges.

arte Le retour des ours

20h50



Longtemps chassés et exterminés en Europe, les ursidés font l'objet, depuis quelques années et à l'initiative de l'Union européenne.

Le nouveau clip de Wejdene, "Coco", atteint plus 3 millions de vues sur YouTube



Après avoir teasé son nouveau single *Coco* sur les réseaux sociaux, le clip de Wejdene est sorti ce mercredi midi, et bat déjà des records de vues sur YouTube... Après avoir annoncé son single platine pour son hit *Anissa* aux presque 50 millions de vues YouTube, Wejdene continue avec les nouveautés pour le plus grand bonheur de ses fans. Pour son nouveau morceau, place à une ambiance estivale pour le clip : plage, bateau, cocktails avec noix de coco, outfits de saison sponsorisés par la marque chinoise SHEIN mais surtout une nouvelle histoire d'amour, sujet apprécié par la jeune chanteuse qui a fait appel à Just Riadh pour jouer le rôle de son "coco" dans ce clip réalisé par S7venEyes sous une prod signée Mehdi Nine & MOC à qui l'on doit la mélodie de son tube *Anissa*. En moins de 24 heures, le clip a atteint les trois millions de vues sur YouTube. Du côté des paroles, on comprend que Wejdene en a marre de se faire balader par un garçon, dont elle ne sait pas s'il la considère comme sa « meuf » ou sa sœur. « J'veux plus d'tes efforts. D'ailleurs, j'te réponds plus... Sur Insta t'es en "vu" », chante-t-elle. Nul doute que ce titre se glissera dans les playlists des soirées (respectant les gestes barrière) jusqu'à la fin de l'été.

Quotidien National d'Information
Edité par Sarl NATION EDITION
Capital social de 1000 000,00 DA

Directeur général, Responsable de la Publication
Omar ATTIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

FESTIVAL DU FILM DE SARAJEVO

Le film "Focus, Grandma" projeté à l'ouverture

Le 26ème Festival du film de Sarajevo a débuté, dans la capitale de la Bosnie-Herzégovine par une projection en ligne, en raison des mesures prises pour lutter contre le coronavirus.

La cérémonie d'ouverture du festival, qui a pour vocation de relancer les arts et la culture à Sarajevo afin de dépasser l'héritage de la guerre en Bosnie, s'est tenue au Théâtre national de la ville.

Le film "Focus, Grandma" du réalisateur bosniaque Pjer Zalica a inauguré le festival de cette année sur le site officiel du festival et présenté en première mondiale.

"Focus, Grandma", le troisième long métrage de Zalica, met en scène des acteurs célèbres de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, du Monténégro et de Serbie. Le film est une comédie noire qui se déroule à Sarajevo au printemps 1992, lorsque les membres d'une famille dysfonctionnelle sont convoqués au chevet de leur grand-mère mourante.

"Focus, Grandma" a été visionné par 14 000 personnes de 42 pays au cours des deux premières heures, selon les responsables du



festival. Le festival, qui présentera cette année 49 films dans quatre catégories, a été créé il y a 26 ans pour faire de la ville une destination culturelle et artistique et

pour aider à guérir des souvenirs de la guerre sanglante de Bosnie. Le festival se poursuivra jusqu'au 21 août avec 10 courts et 8 longs métrages ainsi que 16 documen-

taires et 15 films tournés par des étudiants. Tous ces films seront en compétition pour le prix spécial "Cœur de Sarajevo".

REUTERS

PINOCCHIO

Le casting du film de Guillermo del Toro dévoilé

Le Mexicain Guillermo del Toro aura mis du temps avant de parvenir à monter son adaptation de "Pinocchio" qu'il avait envie de faire avec des choix très tranchés. Le projet en stop motion se concrétise avec la participation de Netflix. La plateforme vient de communiquer sur l'ensemble du prestigieux casting. Guillermo del Toro souhaitait depuis longtemps mener sa version très personnelle de Pinocchio. Une version plus sombre qu'un film Disney et c'est ce qui a sûrement bloqué. Netflix voit cette proposition d'un bon œil (en plus de servir sa politique de collaboration avec des auteurs renommés) et lui donne carte blanche pour accoucher de son interprétation. Pinocchio, avant d'être un dessin animé, c'est un roman pour les enfants écrit par Carlo Collodi. Il relate la créa-

tion de la marionnette du même nom par le menuisier Geppetto. Un homme modeste, qui ne pensait pas donner vie à un jouet doté d'une conscience. Il va l'éduquer comme son propre enfant, même s'il est parfois dur de le suivre tant le jeune garçon s'engage dans de drôles d'aventures. Avec son film, Guillermo del Toro va reprendre les bases de l'histoire originale et en faire une parabole sur le fascisme dans les années 30, en Italie.

Une partie de la distribution vocale de Pinocchio est déjà connue. Le très rare David Bradley a accepté de prêter sa voix à Geppetto. Ewan McGregor sera Jiminy Cricket, Tilda Swinton possiblement la Fée Bleue puis Christoph Waltz et Ron Perlman compléteront la distribution dans des rôles qui ne sont pas dévoilés.

Un autre acteur assez jeune, Finn Wolfhard, se retrouve embarqué dans cette aventure. L'adolescent de 17 ans a le vent en poupe depuis les succès de Stranger Things et le remake en deux parties de Ça. Chez les adultes Cate Blanchett, John Turturro, Tim Blake Nelson (la série Watchmen) et Burn Gorman sont aussi au sein de la distribution. On ne présente pas la première, qui est une star mondiale. Elle et Guillermo del Toro ne se lâchent plus puisqu'ils font ensemble Nightmare Alley, l'autre projet du metteur en scène. Tout ce petit monde (ou une partie) risque de devoir s'employer à pousser la chansonnette, car Pinocchio contient des parties musicales, avec le compositeur Alexandre Desplat chargé de la bande-son.

R.C

Brèves

PRIX LITTÉRAIRE Laurent Petitmangin remporte le prix Stanislas 2020

Présidé par Jean-Christophe Rufin, le jury du prix Stanislas (doté de 3000 euros), a distingué Laurent Petitmangin pour son premier roman Ce qu'il faut de nuit. Il l'a emporté par six voix sur onze. La remise du prix aura lieu le 12 septembre lors de la 42e édition du festival nançéen Le livre sur la place.

Dans Ce qu'il faut de nuit, Laurent Petitmangin met en scène un père qui élève seul ses deux fils. Ceux-ci grandissent et commencent très tôt à prendre leur destin en main. Une histoire de famille, de convictions, de choix et de sentiments ébranlés. "Un roman âpre, tout en pudeur et en retenue, avec des personnages attachants (le brave Gillou, par exemple, qui saura prendre l'ascenseur social et réussir ses études à Paris), servi par un style sans fioritures" estime Jean-Claude Perrier.

Très apprécié des libraires, ce premier roman est déjà en cours de traduction dans au moins quatre langues (Allemagne, Italie, Pays-Bas, Angleterre). Également repéré par les critiques, il fait partie de la sélection France Inter / Le Point révélée ce matin. Né en 1965, Laurent Petitmangin travaille chez Air France. Grand lecteur, il écrit depuis une dizaine d'années. L'année dernière, le prix Stanislas avait été remis à Victoria Mas pour Le bal des folles (Albin Michel)

AFP

The Crown saison 4: Elizabeth II, Margaret Thatcher et Diana attendues le 15 novembre

La reine Elizabeth II revient, mais pas toute seule... Après deux premières saisons sous les traits de Claire Foy, la reine Elizabeth II de The Crown a maintenant le visage de la géniale Olivia Coleman. Or, Netflix vient de teaser la saison 4, avec une date de diffusion (c'est le 15 novembre) et des premières images qui promettent deux autres personnages féminins forts : Margaret Thatcher et la princesse Diana.

The Crown est aussi assurée d'avoir des saisons 5 et 6, les dernières, avec un renouvellement du casting (Imelda Staunton pour Elizabeth II, Jonathan Pryce pour le prince Philip, Elizabeth Debicki pour Diana). Mais il faudra attendre 2022.

R.C

La première sélection du prix du Livre allemand 2020

Le jury du prix du Livre allemand, équivalent du Goncourt français, a dévoilé la première sélection de 20 romans de l'édition 2020. Les sept juges ont examiné 206 titres qui ont été publiés ou le seront entre octobre 2019 et le 15 septembre 2020.

Le jury est composé d'Hanna Engelmeier, Katharina Borchardt, David Huggendick, Chris Möller, Maria-Christina Piwowarski, Felix Stephan et Denise Zumbunnen.

Lors de la prochaine étape de sélection, qui aura lieu le 15 septembre 2020, les membres du jury retiendront 6 romans parmi ces 20 titres. Le lauréat recevra un prix de 25000 euros et les 5 autres finalistes recevront chacun 2500 euros. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 12 octobre 2020, en ouverture de la Foire du livre de Francfort.

Parrainé par la Fondation de la Deutsche Bank, le prix du Livre allemand est décerné par la Fondation pour la culture du livre et l'incitation à la lecture. Les autres partenaires sont la Foire du livre de Francfort, la ville de Francfort et la radio Deutsche Welle. DPA

Mort sur le Nil : un casting quatre étoiles dans sa nouvelle enquête d'Agatha Christie

Hercule Poirot est de retour au cinéma. L'acteur et réalisateur Kenneth Branagh interprète une nouvelle fois le célèbre détective trois ans après le succès de son adaptation du Crime de l'Orient-Express. Kenneth Branagh transpose à l'écran un autre roman d'Agatha Christie, Mort sur le Nil, dont voici le synopsis et la bande-annonce, dévoilée mercredi. Il l'avait annoncé. L'acteur et réalisateur Kenneth Branagh n'allait pas s'arrêter à adapter une seule enquête d'Agatha Christie, Le Crime de l'Orient-Express en 2017. Il ne serait même pas contre créer une sorte d'Agatha Christie Universe à la Marvel et DC ? Pour l'instant, Kenneth Branagh se « contente » d'adapter Mort sur le Nil, et c'est



logique, puisqu'il s'agit de la suite du Crime de l'Orient-Express et d'une nouvelle aventure d'Hercule Poirot. Le cinéaste garde le rôle – et l'accent – de l'enquêteur, et surtout, réunit une nouvelle fois un

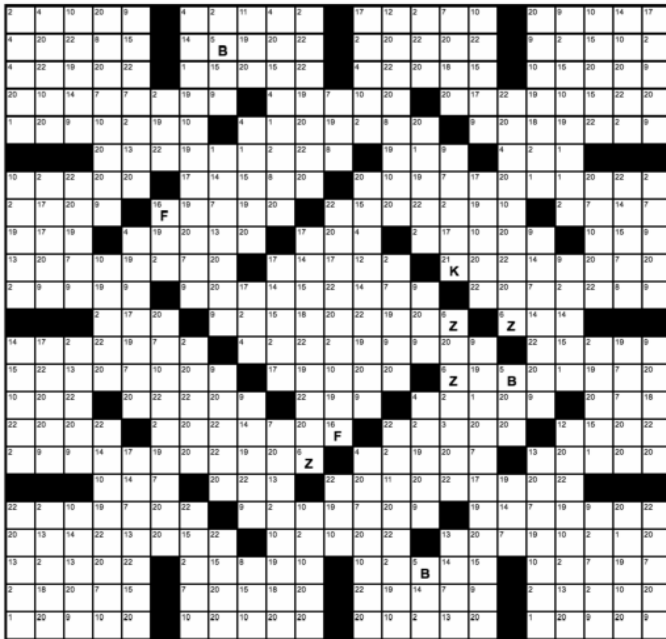
casting quatre étoiles, comme le montre la première bande-annonce.

Après avoir réuni Judi Dench, Penelope Cruz, Michelle Pfeiffer et Johnny Depp dans Le Crime de

l'Orient-Express, Kenneth Branagh s'entoure d'une pléiade de stars comme Gal Gadot (Wonder Woman), Armie Hammer (Call Me By Your Name), Annette Bening (American Beauty), Rose Leslie (Game of Thrones), Emma Mackey (Sex Education) et Letitia Wright (Black Panther). Sortie prévue le 21 octobre prochain. Comme Le Crime de l'Orient-Express, Mort sur le Nil d'Agatha Christie a été adapté plusieurs fois au cinéma et à la télévision. Une célèbre version filmée du roman est sortie en 1978 avec Peter Ustinov dans le rôle de Hercule Poirot et un casting composé de Jane Birkin, David Niven, Mia Farrow et Bette Davis.

R.C

Mots placés N° 28



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22

insolite

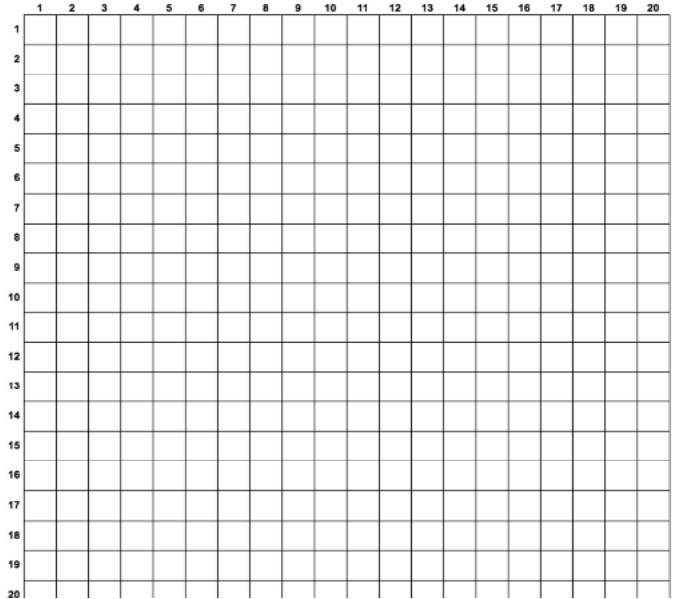
Ligue des champions: l'arrêté anti-maillot du PSG à Marseille abrogé

Face à l'"Incompréhension" suscitée, la préfecture de police des Bouches-du-Rhône a abrogé vendredi l'arrêté pris la veille interdisant le port du maillot du Paris SG à Marseille le jour de sa finale de Ligue des champions, dimanche. Cependant, la préfecture "invite instamment les supporters parisiens qui assisteront à des retransmissions de la finale à Marseille à ne pas porter de signes ostentatoires dans l'espace public et à faire preuve de modération dans leurs éventuelles célébrations afin de ne pas être pris à partie". Dans un communiqué intitulé "Sécurité des supporters parisiens à l'occasion des retransmissions de la finale de la Ligue des Champions à Marseille", la préfecture de police est revenue sur sa décision de jeudi qui avait déclenché une polémique: "face à l'incompréhension suscitée par cet arrêté, le préfet de police a décidé ce jour de l'abroger". Les autorités rappellent que leur idée de départ était "d'éviter la répétition des troubles à l'ordre public survenus autour du Vieux-Port lors de la retransmission de la demi-finale" gagnée par le grand rival de l'Olympique de Marseille contre le RB Leipzig (3-0), mardi. La rivalité reste forte entre supporters des deux clubs, ceux de l'OM se targuant d'être "à jamais les premiers" vainqueurs de la Ligue des champions en 1993. Certains voient d'un mauvais oeil d'être rejoints par leur "ennemi" au palmarès. La décision initiale de la préfecture de police interdisait "à toute personne se prévalant de la qualité de supporter parisien ou se comportant comme tel" de circuler dans



un périmètre autour du Vieux Port du dimanche 21 août à 15h00 au lundi 22 août à 03h00 du matin. Le coup d'envoi de la finale PSG-Bayern Munich sera donné à 21h00 dimanche à Lisbonne. "Cet arrêté avait pour seul objet la protection des supporters parisiens, et ne visait en aucun cas à restreindre la liberté de circulation", explique la préfecture de police. Le soir de la demi-finale victorieuse du PSG, deux personnes, dont l'une portait le maillot du club de la capitale, avaient été agressées dans le centre de Marseille. Si elle a retiré son arrêté, la préfecture de police rappelle toutefois que "les forces de l'ordre déployées autour du Vieux Port seront particulièrement vigilantes afin d'empêcher l'action de tout fauteur de trouble, sans exception".

Grille muette N° 29



Horizontalement

1 Enceinte de pieux. - Enceinte de pieux. 2 Prêtes à emporter. - Boueuse. - A proximité. 3 Étouffe. - A besoin du bac pour travailler. - Essence de parfumerie. 4 Lanceur de disque. - L'homme à la hune. - Allait voir ailleurs. 5 Sa bouche arrive après l'anus. - Reste donc. 6 Agissent en feignant. - Donne des coups d'épée dans l'eau. - Elle est tordue. 7 Lèvent la patte. - Ont pris forme. - Estimés. - Un singe suivi par le marin. 8 Note. - Ne fait pas plaisir. - Rencontrent. - Le père du peuple. 9 Massif des Carpates. - Sans moitié. - Souvent pauvre comme job. 10 Mit à niveau. - La fin de l'empire britannique. - Grandit avec classe. 11 Conserver bien. - Baissèrent de ton. 12 Le héros du roman. - Port à sec. - Meublé. - Tête à shampooing. 13 Branche de la cuisine. - Cité belge. - Un grand nombre. 14 La masse dans la rue. - Voit grand. - Grave pour la femme. - Choix. 15 D'une berge à l'autre. - Pièce jaune. - Pas suivi. - Arrive en un éclair. 16 Nichons plus bas. - Estimera. - Posé. 17 Pureté. - Discerné. - Mouvement violent. - Choix défendu. - Air de rue. 18 Se tenir à l'ouvrage. - Fin limon. - Repasse. - Femme du petit monde. 19 Point haut du Canada. - Fiole. - Gravitent autour d'une étoile. 20 Pardonnèrent. - Rendue beaucoup plus grande.

Verticalement

1 Enceinte de pieux. - Enceinte de pieux. 2 Fait du plat. - Roi de la littérature. - Cassai la croûte au salon. 3 Se montre tordant. - Tient secret. - Effectua un repli. 4 Classement de tubes. - Dans le 74. - Ville légendaire. - Aspirant. 5 Boucle le budget. - Le beau est une fleur. - Bien éveillées. - Jumelles dans la grange. 6 Jure. - Homme du Ténéris. - Copie de l'original. 7 Reprise du forfait. - Fruit qui s'épelle mal. 8 Épaule. - Les échecs pour les nuls. - Déjà nommée. 9 Manche à mettre en poche. - Style muséal. - As de piques. 10 Pique la rosse. - Fendu. - Roche sédimentaire. - Trouve preneur. 11 Cordon bleu. - Ne saurait pêcher avec sa canne à lancer. - Prendre encore à droite. - Casser des oreilles. 12 Tailleraient. - Taille. 13 Dans le 13. - Vérifiés. - N'a plus prise. - Avance sans mobile apparent. 14 Apports à la sortie des cours. - Riches. - Fin de série. 15 Petit à redresser. - Petit train. - Pronom. - Exige une suite. 16 Donne la taille de la figure. - Présent. - Filin. 17 Corps gras. - Connaît l'affection des anciens. - Peintre et sculpteur allemand. 18 Mines. - Grimpe aux arbres. - Entre mai et juin. 19 D'extraction canine. - Femme de devoir. 20 Prisée pour une pomme. - Groupes étrangers. - Bien soutenue. - Fait pression.

Mots croisés grille N° 30

Horizontalement

1 Bons pour le service. - Plaine d'Amérique. - Face droite d'un objet. - Grande épée droite. 2 Egaré. - Boule de neige. - Ventiler. - Bondit. 3 Solliciter. - Faible illumination. - Sans surprise. - Descendues. 4 Eblouissais. - Mesure de capacité. - Représentation de la parole. 5 Chargeait. - Groupe de personnes (7 à la base). - Puniras. 6 Qui se complait dans des propos licencieux. - Eux. - Pieu aiguisé. 7 Dont l'emballage a été calculé. - Plié. - Scintillera. 8 Services sans retours. - Menée à son terme. - Lancerait les pieds. - Petit gris. 9 Céans. - Attrape-nigaud. - Support de soc. - Divisions de pièce. - Cachas. 10 Plante dont on utilise la racine pour préparer une boisson. - Marqua d'un signe. - Carburant d'avion. 11 Stable. - Assistants. - Personnes rusées. 12 Très bon coup de tennis. - Préserverez. - Parc pour animaux. 13 Instrument à vent. - Naisses. - Montrai une résistance. 14 Qui pressent. - Signalée. - Petit animal à fourrure précieuse. 15 Précédé de deux autres. - Déambules. - Thymus du veau. - Blafards. - Pour environ. 16 Bramier. - Pas toujours, et même presque jamais, omni. - Zébrée. - Conspuer. 17 Prendriez comme partenaire. - Sans religion. - Jus de fruits cuits avec du sucre. 18 Hauteur de la voix. - Région du Sahara. - Renvoyer poliment. 19 Friser des draps. - Doux et brillants. - Débactériser à l'aide d'un rayon. 20 Assassin. - Essayer. - Qui concerne la reproduction. 21 Garantir un emprunt. - Diagnostic d'une situation. - Interdit. - Substance dans l'écorce. 22 Arrivé. - Récente. - Rigolons. - Pierre précieuse. 23 Alerte. - Repas du nourrisson. - Sur divers niveaux. - Désavantages.

Verticalement

1 Contrôle de la présence. - Forêt qui borde la

toundra. - Poussa à bout. - Mets particulièrement délicieux. 2 Manque à gagner. - Crise, quand c'est de folie. - Imaginés. - Plante mexicaine. 3 Petits groupes. - Rogignons. - Appareils de gymnastique. - Robes de cérémonies. 4 Pas de budget dentifrice. - Couvre chef. - Cui-vent. 5 Flotte. - Grand bassin. - Qualifie une petite portion. 6 Mine. - (se) Se remit. - Rompue. 7 Spécialistes des affaires d'état. - Rendue moins dense. - Regimbant. 8 Excès. - Côtoyées. - Qui est à l'étroit. - Foule pressée. 9 En pain. - Qui tombe d'en haut. - Direction d'un navire. - Déclins des jours. - Fut obligé. 10 Groupement humain. - Fausse note. - En désaccord. 11 Partie postérieure. - Coifferez. - Palpée. 12 Aire. - Impressant. - S'esclaffe. 13 Canalisa. - Impressions de bien-être. - Entre profondément. 14 Transmission des caractères spécifiques. - Au parfum de badiane. - Avancez sur l'eau. 15 Mesure agraire. - Sélectionnera. - Possessif. - Soldes. - Gros serpent. 16 Masse durcie. - Café-restaurant. - Zozoter. - Instrument de percussion. 17 Machins. - Sommer à comparaître. - Restée sans rien dire. 18 Rapporterez. - Grande ouverte. - Atome chargé. 19 Propre à une saison. - Qui retentissent. - Qui sert à la reproduction. 20 Fit de petits bonds. - Plein. - Succession. 21 Pro du crime. - Greffer. - Ancêtre. - Maisons de santé. 22 Retranchera. - Reprise. - De naissance. - La crème de la société. 23 Entrés dans ce jeu. - Petites baies. - Privé d'allaitement. - Courroies fixées au harnais.

La révolution, pour être créative, ne peut se passer ni d'une règle morale, ni d'une règle métaphysique pour contrebalancer la folie de l'histoire.



Albert Camus

www.citation-celebre.com

Sudoku n° 29

5	2	4	6	3	8	9	7	1
7	6	8	1	2	9	3	4	5
1	9	3	7	5	4	6	2	8
6	4	5	9	8	1	7	3	2
9	8	2	5	7	3	1	6	4
3	1	7	4	6	2	8	5	9
8	7	1	2	4	6	5	9	3
2	3	6	8	9	5	4	1	7
4	5	9	3	1	7	2	8	6

ça s'est passé un...22 Aout

1910 : La Corée devient colonie japonaise



Le Japon des Lumières officialise le 22 août 1910 l'annexion de la Corée, le « Pays du Matin calme » (Cho-Sen ou Chôsen). La péninsule coréenne restera colonie de l'empire nippon jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, en 1945. Malgré leur parenté linguistique et ethnique avec les Japonais, ses habitants conservent un souvenir amer de cette période... Le royaume médiéval de Corée était devenu un État vassal de la Chine au XVIIe siècle. Au siècle suivant, des lettrés coréens avaient

converti une bonne partie de la population au christianisme, religion qu'ils avaient découverte à la cour de Pékin ! En 1895, par le traité de Shimonoseki avec le Japon, la Chine reconnaît la pleine indépendance de la Corée mais celle-ci tombe du coup sous la coupe des Russes et des Japonais. Après la guerre russo-japonaise, les Russes sont évincés de Corée et laissent les coupées franches aux Japonais qui peuvent ainsi coloniser la péninsule.

ENIGME

DANS UN ETANG IL Y A 10 POISSONS. DEUX SE SONT NOYÉS, QUATRE NAGENT AU LOIN, TROIS SONT MORTS. COMBIEN DE POISSONS RESTE-T-IL ?



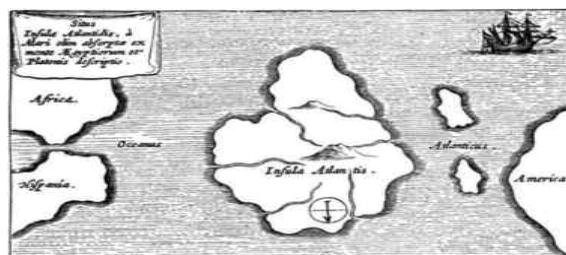
10, car ils n'ont jamais quitté l'étang

Mots Fléchés N° 28

DELICIEUSE MOULLE	VILLES ELUS	POIDS ACHROBATES	HABLES	VILLE DES ALPES CHAUFFEURS	SOUHAIT CROQUANTE	REGNE	PERIODE ETENDU	DIRIGÉ MARQUIS	
			TRÈS SEVERES				VOLCAN ITALIEN GENRE LITTERAIRE		
DÉASTRE DEBITEIT			DONNE LE CHOC FILLE MISERABLE		GROSSIER SUR LES DIPLOMES				
ANCIENNE RUSSE BLONDE ANGLAISE			EVOQUE ALCOOL			FOLLE À LIER ENTERRE			
		INDIA DUALISTE CAPITALE DE L'EGYPTIEN					VOYELLE DOUBLÉE	ARTICLE ARABE MOUCHE OU FICHE	AVANTS DE BATEAUX
ÉBAUCHE PRONON NOUVEAU					NE SERT À RIEN GÉNÉRALE				
	BOITE COLONIE			FACTEUR SANG NOMADE				CONJON- CTION	
CLASSE- MENTS À LE POUVOIR			INFUSION CANTIQUE				PRÉPOSITION	SANS PARTI	
		ANCIENNE POSTE SOUS LE BALLON		CONVERA DECHIFFRE					
CHEF RECRUTEUR	SUGGÈRE DOULEURS OSSUES						APPRIIS MAL AU VENTRE	TISSU ÉCOTISSAIS	
		FLÈVRE CÔTIER POLICE SÈCRÈTE		MINABLE RÉSIDI DE FER		AU FOND (DES COCHES) PLANG D'EAU			
HÉROS GREC GUAÏE				POUR VORI GREFFES				TRÈS COURT GRASSAS	
	PLEURA CHÉRENT FILS D'AMAM						APPLIQUÉ DE LA LOIRE	IL VIT À L'EST	
POSSESSIF TOUR BRILLIGE		GRAND LAC MÉLANGÉE						POSSESSIF TRANSPORTA	
			JARDI RÉPÈTE SA LEÇON				CONCOUR- RENT RISTOURNE		
AUDACE GRAND ECRIAN						BOULES DE GLACE PETIT OISEAU			
		ARTICLE ÉTRANGER OPPOSITIONS		CROCHET DE BOUCHES RISQUÉ			PARRESSEUX CARTES À JOUER	SUR LA CROIX	
UTILISE	ENFERMÉE DU PLASTIQUE						COLLE À LA VITRE ARME DE POING		
					RAYONS NOTE			HOMOGENE FILM DE SPELBERG	
NEZ DU CACHALOT VIES D'ENFANTES			CHEFS MÉDULMANS					ROSE	
			PEU SUR						

MYSTÈRE
d'HISTOIRE

L'Atlantide : l'île fabuleuse



C'est le philosophe Platon qui, le premier, a évoqué ce lieu mythique qu'est l'Atlantide au 4e siècle avant Jésus-Christ. Celui qui est considéré comme le premier des philosophes y décrit une île gigantesque située près du détroit de Gibraltar qui aurait abrité une civilisation florissante. Cette civilisation aurait disparu dans un mystérieux cataclysme. Pour certains, le récit de Platon est une

simple légende, d'autres croient que l'existence de cette île fabuleuse serait fondée sur des faits réels et expliquent qu'il pourrait s'agir de l'île grecque baptisée Théra ou Santorin, une île qui aurait été engloutie vers 1600 av. J.-C. par d'énormes tsunamis. Sur la photo, une gravure réalisée d'après une description du jésuite allemand et scientifique Athanasius Kircher (1602-1680) de la légendaire île d'Atlantide.

harades

C'est ce que tu écris pour imiter le bruit d'un rire. C'est quelqu'un qui sauve la vie d'une autre personne. Verbe « glisser », trois pers. sing., au présent. Il y en a vingt-quatre dans une journée. Mon tout se déplace sur un cousin d'air.

Aéroglossier (Ha-héros-glisser-heure)

Décès de la moudjahida Fatima Fergatou

La moudjahida Fatima Fergatou s'est éteinte jeudi à Lardjam (Tissemsilt) à l'âge de 83 ans des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de la Direction du musée de wilaya du moudjahid. Née en 1937 dans la commune de Lardjam, la défunte a rejoint les rangs de l'ALN, dans la zone 1 de la 3ème région de la Wilaya V historique, en compagnie de ses parents, les chouchada Kadour Fergatou et Chenoui Halima. Ces derniers sont tombés au champ d'honneur en 1959. La défunte a été inhumée jeudi après la prière d'El Asr au cimetière de sa localité natale.

TISSEMSILT

Un incendie détruit plus de 5 has de pin d'Alep

Un incendie a détruit plus de 5 has d'arbres dans la forêt "Bouzaouech", située à Sidi Laantri, dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris hier auprès de la conservation locale des forêts. Le sinistre, déclenché, jeudi, a détruit plus de 5 has de pin d'Alep. L'intervention rapide des agents de la conservation des forêts, soutenus par des éléments de la protection civile et des volontaires, a per-



mis d'empêcher la propagation des flammes et de causer des dégâts plus importants. D'importants moyens ont été engagés pour lutter contre l'incendie, a-t-on précisé de même source.

CLUB DES PINS

Tebboune ordonne l'ouverture de la plage aux citoyens

Le Chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'ouverture de la plage du Club des Pins, wilaya d'Alger, à tous les citoyens sans exception. Le Chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'ouvrir l'accès à la page privée du Club des Pins à tous les citoyens sans aucune exception, rapporte le média arabophone Ennahar TV.

MOSTAGANEM

49 candidats à l'immigration clandestine appréhendés en mer

Les éléments du groupement des garde-côtes ont mis en échec, dans la nuit du jeudi à vendredi, au large de Mostaganem, plusieurs tentatives d'immigration clandestine et arrêté 49 personnes dont des

étrangers, a-t-on appris de ce corps de sécurité. Au cours de patrouilles effectuées, entre 22 heures et 3 heures du matin, les garde-côtes ont intercepté au Nord du port commercial de Mostaganem et au large de la côte Est de la wilaya, trois groupes de candidats à l'immigration clandestine se trouvant à bord d'embarcations traditionnelles, précise la même source. Les mis en cause, dont 3 ressortissants étrangers, 4 mineurs et une femme, ont été conduits au port commercial de la ville avant d'être pris en charge par les éléments de la protection civile. Ils seront remis aux services sécuritaires compétents avant d'être ensuite déferés devant la justice, a-t-on ajouté de même source.

LARGE DES CÔTES LIBYENNES 45 migrants périssent dans un naufrage



Federico Soda, directeur de la mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Libye, a annoncé mercredi qu'environ

45 immigrants clandestins avaient péri dans un naufrage au large des côtes libyennes. "Quelque 45 personnes sont décédées dans le plus grave naufrage enregistré au large de la Libye cette année. Nous manquons toujours de tout programme de recherche et de sauvetage sérieux dirigé par l'UE", a affirmé M. Soda sur Twitter. En raison de l'insécurité et du chaos qui règnent dans le pays depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Mouam-

mar Kadhafi en 2011, la Libye est devenue un point de départ privilégié pour les milliers d'immigrants clandestins qui essaient de traverser la mer Méditerranée pour se rendre en Europe. Selon l'OIM, plus de 7 000 migrants clandestins ont jusqu'à présent été secourus et renvoyés en Libye en 2020. En Libye, les centres d'accueil pour migrants sont surpeuplés et ce, malgré les appels répétés de la communauté internationale à les fermer.

MOSTAGANEM

Le moudjahid Sakhi Abdellah n'est plus

Le moudjahid Sakhi Abdellah, l'un des auteurs des premières opérations menées le 1er novembre 1954, est décédé, avant-hier soir, à Sidi Ali, à l'Est de Mostaganem, à l'âge de 98 ans, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des moudjahidine et des ayants-droits.

Le défunt est né le 3 octobre 1922 à Hadjadj. Il était membre de l'organisation civile du FLN. En 1954, il a pris part aux réunions préparant le déclenchement de la lutte armée tenues dans la grotte "Sidi Youcef", près de Sidi Ali. Feu Sakhi Abdellah a fait partie du premier groupe de 26 moudjahids qui a mené des offensives contre les intérêts de la France coloniale,

le 1er novembre 1954, dont l'attaque contre le siège de la gendarmerie de Cassagnes (Sidi Ali actuellement). Le défunt a été arrêté après la mort du commandant de la région, le chahid Bordji Omar, le 22 décembre 1954. Après avoir subi de longues séances de torture, il a été condamné à une lourde peine de prison, passé entre les prisons de Mostaganem, Serkadji (Alger) et Berrouaghia (Médéa). Il ne sera libéré que le 10 avril 1962, peu avant le recouvrement de l'indépendance nationale. Le défunt a été inhumé, hier, après la prière du dohr, au cimetière du douar Naïmia, dans la commune de Sidi Ali, a-t-on ajouté de même source.

MAROC-ESPAGNE

Un migrant meurt en tentant de franchir la frontière

Un migrant est mort jeudi lorsque 300 personnes ont tenté de franchir la frontière entre le Maroc et l'enclave espagnole de Melilla, ont annoncé les autorités espagnoles. Cet homme semble être mort "de causes naturelles", d'après un communiqué de la préfecture de Melilla, qui n'a indiqué ni son identité, ni sa nationalité. Il serait tombé de cinq mètres dans un ruisseau proche de la frontière selon un porte-parole de la Garde civile. "Il faisait nuit, la zone lui était inconnue et il semble qu'il soit tombé. On ne sait pas si la mort

est due au choc, au stress, à un arrêt cardiaque", a-t-il déclaré. La tentative de franchissement de la triple clôture frontalière et de ses denses barbelés a eu lieu vers 6H30 (4H30 GMT). Au total, huit migrants ont été blessés et portent "des ecchymoses" ainsi que trois agents de la Garde civile, qui ont souffert d'une épaule démise, d'une coupure à la tête et d'une hypoglycémie. "Cela n'a pas été un assaut violent, simplement une bousculade habituelle entre ceux qui tentent d'entrer et ceux que nous empêchons de le faire", a précisé le porte-parole.

TIZI-OUZOU

Sauvetage d'une personne tombée dans un puits à Azagga

Une personne tombée, jeudi, dans un puits dans la localité d'Azagga, à une trentaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, a été sauvée par les éléments de la Protection civile, a indiqué la cellule de communication de ce corps constitué. Il s'agit d'un homme de 44 ans, qui est tombé dans un puits en construction au village Thadart dans la commune d'Azagga, a-t-on précisé dans un communiqué. Les agents de la protection civile de l'unité d'Azagga sont intervenus pour le retirer du fond du puits et l'évacuer vers l'hôpital de cette même localité, a-t-on ajouté.

FORTE PLUIE EN CHINE

14 morts et 20 disparus à Yunnan

Des catastrophes provoquées par la pluie, y compris des inondations et des glissements de terrain, ont fait 14 morts et 20 disparus, dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), ont annoncé jeudi les autorités. Mardi en fin de journée, 34 900 résidents avaient été relogés après que les catastrophes ont touché 1,1 million de personnes dans la province, selon le département provincial des ressources en eau. Les pertes économiques

directes ont atteint 3,14 milliards de yuans (environ 453,7 millions de dollars), a indiqué le département dans un communiqué. Jusqu'à présent, les précipitations moyennes dans la province ont atteint 688,3 mm cette année, en hausse de 12,5% sur un an, ajoute le communiqué. Le centre provincial de lutte contre les inondations et la sécheresse a élevé mardi l'intervention d'urgence aux inondations du niveau IV au niveau III.

TIARET

Deux morts dans un accident de la circulation

Deux personnes sont mortes et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu jeudi dans la wilaya de Tiaret a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'unité secondaire de la protection civile de la daïra de Ain Kermis est intervenue suite à une collision entre deux véhicules au niveau du che-

min communal n° 1 reliant les communes de Madna et Ain Kermis provoquant la mort de deux personnes âgées de 58 et 55 ans et deux autres blessées. Les premiers soins ont été prodigués aux blessés qui ont été transférés à la polyclinique Chikhaoui-Mokhtar de la daïra de Ain Kermis, tandis que les dépouilles ont été déposées à la morgue.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:39	12:45	16:43	19:35	21:02

Météo

Alger	●	32	Tizi Ouzou	☁	30
Tiaret	●	30	Béjaïa	●	31
Constantine	●	33	Oran	☁	31